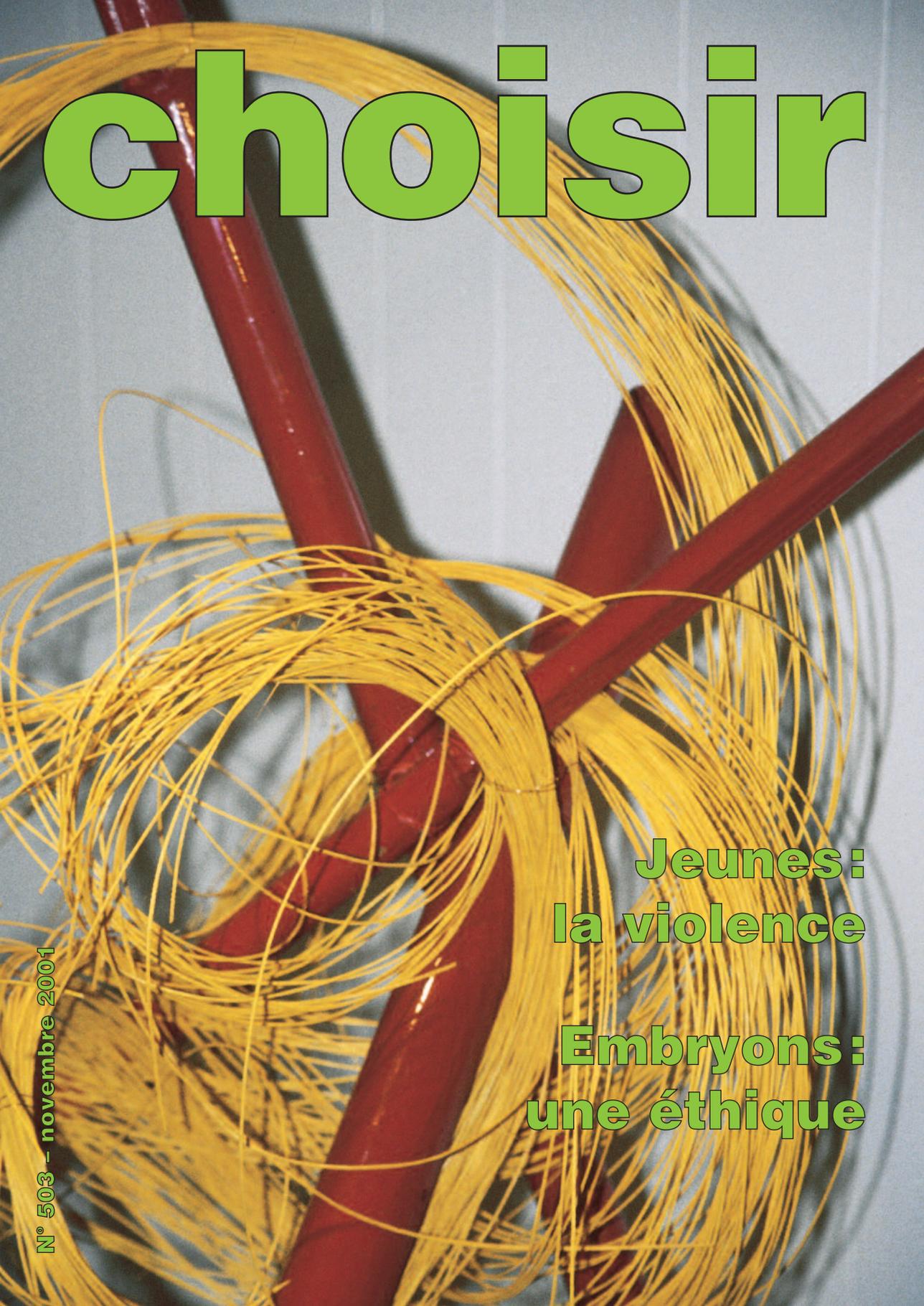


choisir



**Jeunes:
la violence**

**Embryons:
une éthique**

choisir revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827.46.76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827.46.75
fax 022/827.46.70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Valérie Bory, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322.14. 60

Bibliothèque

Axelle Dos Ghali

Documentation

Marie-Thérèse Bouchardy

Promotion

Robert Decrey

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP : 12-413-1 «Choisir»
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 53.– Par avion : € 55.–

Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les
librairies Payot

Choisir = ISSN 0009-4994

Editorial

2 **Des slogans comme des bombes** *par Pierre Emonet*

Actuel

Spiritualité

8 **Exaucements** *par Marc Donzé*

Ethique

9 **France Quéré,**
éthique et mystique *par Albert Longchamp*
13 **Pour ou contre**
la recherche embryonnaire *par Edouard Boné*

Religions

18 **Partager le judaïsme :**
à Genève, une fondation originale
propos recueillis par Jan Marejko

Société

22 **La violence des jeunes :**
une approche psychanalytique *par Claude A. Vergoz*
26 **Pour canaliser la violence,**
donner la parole *par Claude Laplace*

Economie

29 **Impôt sur les gains en capital :**
savoir hésiter *par Etienne Perrot*

Cinéma

33 **La tête haute** *par Guy-Th. Bedouelle*

Lettres

35 **Malraux ou le défi à la mort** *par Gérard Joulié*

Livres ouverts

39 **Une nouvelle traduction de la Bible** *par Jean-Bernard Livio*

Livres reçus

ILLUSTRATIONS

Couverture : Pierre Emonet, Ikebana
p. 6 : CIRIC/J.-C Gadmer ; p. 11 : Alain Pinoges/CIRIC ;
p. 15 : Pierre Pittet ; p. 23 : J.J.K. photo ;
p. 30 : Cork ; p. 33 : Pathé Films ;
p. 37 : coll. Florence Malraux

Les titres et intertitres sont de la rédaction

Des slogans comme des bombes

Après les attentats du 11 septembre, le président Bush avait appelé à une «croisade» pour «défendre la civilisation». Et Silvio Berlusconi de renchérir quelques semaines plus tard en déclarant tout aussi sottement que la civilisation occidentale était supérieure à l'Islam. Toujours pressés, les médias ont aussitôt parlé de «fracture globale». Regrettable légèreté des uns et des autres. Leurs propos ont nourri la haine et encouragé une véritable chasse aux sorcières dont les conséquences risquent bien d'être néfastes pour la paix du monde. Les terroristes ne pouvaient espérer mieux. Désormais leur cause se confond avec celle d'une civilisation, l'Islam. Si la «fracture globale» était une figure de style discutable, elle devient une réalité par la vertu des armes américaines et des slogans racoleurs des responsables de l'opinion publique. L'ignorance et le manque de discernement menacent aussi dangereusement la paix que les bombes. Les blessures infligées saigneront sans doute encore lorsque les villes bombardées se seront relevées de leurs ruines.

Il y a une guerre des mots plus redoutable que celle des armes. On ne manipule pas impunément un vocabulaire explosif dans un climat passionné sans provoquer de graves dégâts. En qualifiant les musulmans de fondamentalistes, d'intégristes ou de fanatiques, l'opinion publique occidentale oublie généralement qu'à l'origine ces termes ont été forgés pour caractériser des déviations typiquement chrétiennes.¹ Les appliquer sans discernement à une autre culture que celle à laquelle ils appartiennent est périlleux. La violence des réactions qu'ils suscitent laisse deviner combien ces personnes sont blessées dans leur propre identité culturelle et religieuse.

On ne saurait enfermer dans une seule et même mosquée tous ceux et celles qui se réclament de l'Islam. La réalité est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. Il y a plusieurs Islams dont les qualificatifs ne sont pas interchangeables. L'Islam religieux et l'Islam politique sont de proches parents qui ont en commun l'usage du même adjectif *islamique* et qui ne se confondent pas pour autant. Et pour cause. Actuellement, en Iran, des leaders religieux émettent des doutes sur la théocratie en défendant un Islam compatible avec une démocratie qui exclut le principe sacro-saint du gouvernement de l'«imam».² D'autres intellectuels musulmans reconnaissent l'état de droit, la citoyenneté égalitaire, l'élection par le peuple et l'alternance comme des principes «inaliénables en Islam»³. Les divergences entre chiïtes et sunnites qui se font la guerre rendent vain tout discours sur une «internationale islamiste». Quant à l'*Islamisme*, cette nébuleuse idéologique où se retrouvent pêle-mêle la religion, le social et la politique, il est loin de faire l'unanimité. Alors que les Etats-Unis, qui n'en sont pas à un paradoxe près, continuent à soutenir le régime wahhabite d'Arabie saoudite, des musulmans qui ne se laissent pas abuser par un piétisme de façade dénoncent farouchement l'interprétation *littéraliste* du Coran mise au service de la politique réactionnaire de la famille régnante. Cette complexité interdit de parler de l'inéluctable «choc des civilisations» en confondant Ben Laden, ses réseaux terroristes ou les talibans avec l'Islam.

L'Islam est une religion en évolution qui doit à son tour affronter la société laïque et y trouver sa place. Il est vrai qu'il comporte des pouvoirs dictatoriaux et rétrogrades et que, comme toute religion, il traîne son lot de faussaires et d'extrémistes. La violence qu'on lui impute est plus liée à la dialectique des forces politiques et économiques qu'à la religion. Une étude moins «occidentalisée» de l'histoire du bassin méditerranéen montrerait qu'elle prend sa source du côté des nationalismes exacerbés par les guerres de libération contre les puissances coloniales et d'une idéologie politique habile à manipuler des populations opprimées.⁴

Maintenir les musulmans en marge de nos sociétés laïcisées équivaut à les enfermer socialement et culturellement dans un ghetto mental où ils se complaisent à jouer le rôle de boucs émissaires. Pour les aider à en sortir il ne s'agit pas de leur imposer un modèle de culture occidentale, prétendue supérieure. Mieux vaut leur donner l'occasion de nous introduire aux richesses de la leur. Certes, il ne suffit pas qu'ils nous rappellent, avec raison, que durant des siècles la culture de l'Islam a été supérieure aux autres formes socioculturelles, même chrétiennes ; qu'ils nous ont apporté autrefois la philosophie, les mathématiques, la médecine et les sciences sociales. Et aujourd'hui, quoi ? Ils doivent mieux expliquer leur foi, leur spiritualité, leurs idéaux de justice et de paix sans les lier au combat contre l'Occident. Quelles valeurs mieux préservées chez eux que chez nous offrent-ils à notre temps ? Trop souvent empêtrés dans une mentalité militante, ils sont peu nombreux à accepter un dialogue ouvert et franc qui permette aux idées de circuler. Encore faut-il leur en donner l'occasion et les écouter. Umberto Eco remarquait avec à-propos que «l'Occident a consacré de l'argent et de l'énergie à étudier les us et coutumes des Autres, mais personne n'a réellement permis aux Autres d'étudier les us et coutumes d'Occident, si ce n'est dans les écoles tenues outre-mer par les Blancs, ou en acceptant que les Autres les plus riches aillent étudier à Oxford ou à Paris... ».⁵ Résultat : de retour chez eux, ils organisent avec leurs compatriotes des mouvements fondamentalistes. Tel Ben Laden. Ce qui en dit long sur la qualité de la formation reçue et des valeurs assimilées en Occident !

L'affrontement des cultures et la guerre des civilisations ne feront pas progresser le monde et ne l'aideront pas à sortir du chaos. Une civilisation supporte mal qu'une autre lui impose ses propres vues érigées en critères de normalité. Ce n'est pas en défendant la supériorité d'une civilisation sur une autre qu'on dépassera la «fracture globale». La paix et l'entente des peuples se construisent patiemment et non sans effort par l'échange et l'enrichissement mutuels. Elle suppose l'ouverture au dialogue, la connaissance, le respect et l'estime de l'autre, la conviction qu'il a quelque chose à nous apprendre et... la maîtrise d'un vocabulaire adéquat.

Pierre Emonet

¹ Cf. **Xavier Ternisien**, *Intégrisme, fondamentalisme et fanatisme : la guerre des mots* in *Le Monde* du 9 octobre 2001, p. 17.

² Cf. **Mohsen Kadivar**, *Islam come democrazia*, in *Domenica, Sole 24 hore* du 8 juillet 2001, p. VIII.

³ **Tariq Ramadan** dans une interview in *Le Figaro* du 4 octobre 2001.

⁴ Cf. **Mohamed Arkoun** in *Le Monde* des 7-8 octobre 2001, p. 20.

⁵ Dans *Le Monde* du 10 octobre 2001.

Renouveau spirituel

Info Contrairement à ceux qui annonçaient un déclin religieux, on assisterait à un renouveau spirituel dans plusieurs grandes villes d'Europe, selon une étude sur les valeurs européennes, effectuée par le professeur Paul Zulehner, de l'Université de Vienne. Un nombre plus élevé d'habitants indiquent qu'ils sont croyants à Bruxelles, Lisbonne, Vienne, et dans d'autres villes de plus d'un

million d'habitants. «Une partie de la population est en quête de profondeur pour réagir contre la banalité de la vie citadine.» Une exception notable, Paris, où la religiosité est tombée de 55 à 48%. Ce recul s'observe également dans tout le pays. Un déclin qui reflète des «déficiences culturelles», fait remarquer le professeur Zulehner, qui, à part cela, ne trouve pas d'explication au phénomène.

Vatican : des voix mal accordées

Opinion *Joaquín Navarro-Valls, le porte-parole du Vatican, n'est pas nécessairement la voix de son maître. Alors qu'une opération militaire semblait imminente de la part des Etats-Unis, l'Osservatore Romano, dans son édition du 21 septembre, demandait une réaction de sagesse plutôt que de violence. «Après ce jour sombre pour l'histoire de l'humanité, il est important de reconnaître, comme le rappelait le pape dans son message pour la journée mondiale de la paix de 1993, que les opérations militaires ne serviront jamais au bien de la communauté humaine, que la violence détruit mais ne construit pas, que les blessures qu'elle provoque restent longtemps sanglantes et que, enfin, les conflits aggravent les tristes conditions des pauvres et favorisent de nouvelles formes de pauvreté». De son côté, le 23 septembre, Jean-Paul II lançait du Kazakhstan un dramatique appel à la paix : «Je voudrais lancer un sérieux appel à chacun, chrétiens et fidèles d'autres religions, à travailler ensemble pour construire un monde sans violence, un monde qui aime la vie et qui grandit dans la justice et la solidarité. Nous ne devons pas laisser ce qui s'est passé provoquer des divisions encore plus grandes». Tout cela n'a pas empêché le porte-parole du Vatican, Joaquín Navarro-Valls, de cautionner la légitimité des représailles américaines, dans une déclaration à l'agence Reuters du 24 septembre. Pour le directeur de la salle de presse du Vatican le bien commun est concevable indépendamment de la paix ! Il lui est même supérieur. Ce qui justifie à ses yeux toutes les conséquences d'une légitime défense armée. Prudent, monsieur Navarro-Valls a renoncé à une déclaration écrite, trop dangereuse et il a confié ses propos à une seule agence, de langue anglaise évidemment, tout en prenant soin de leur donner un caractère officiel. Interprétée par la presse comme un «feu vert» du Vatican aux bombardements américains, sa déclaration a fait l'objet d'une mise au point embarrassée, qui n'a guère convaincu. Il serait souhaitable que, d'une façon générale, les déclarations du porte-parole du Vatican reflètent un peu plus fidèlement la pensée de Jean-Paul II et un peu moins celle de certains milieux dont monsieur Navarro-Valls – qui est membre de l'Opus Dei – est un éminent représentant.*

P. E.

Le café théologique

Info Après les cafés philosophiques, le «café théologique» fait un tabac. Plus de 120 personnes ont participé à cette initiative œcuménique, qui aura lieu tous les derniers mardis du mois dans un restaurant lausannois. Le premier étage de la Pizzeria Milan, à Lausanne, était bondé. La vie, la mort, Dieu, la Bible, l'amour étaient les thèmes proposés à l'assistance par les organisateurs, la catholique Béatrice Vaucher et le protestant Jean-Daniel Hostettler. La discus-

sion, menée par le théologien protestant et psychanalyste Thierry de Saussure, portait sur le thème «Dieu dans tous ses états.» Le 30 octobre, c'était Isabelle Graesslé, modératrice de la Compagnie genevoise des pasteurs qui posait le thème du débat : «Dieu a-t-il peur des homosexuels ?» Les gens ne rencontrent plus Dieu dans les églises, remarque l'un des organisateurs. Serait-ce alors dans les pizzerias ? L'essentiel est qu'ils puissent poser leurs questions en toute liberté.

Pays-Bas : abandon de la structure paroissiale

Info L'archidiocèse catholique romain d'Utrecht envisage d'abandonner la structure paroissiale traditionnelle pour la remplacer par des équipes pastorales au service de groupes de paroisses. Dans une consultation adressée aux instances dirigeantes de ses paroisses, l'archidiocèse a souligné que la paroisse traditionnelle n'arrivait plus à répondre aux «besoins et questions des croyants modernes».

Comme les autres diocèses du pays, l'archidiocèse est confronté à la diminution des ecclésiastiques et des membres laïcs. Les paroisses sont basées depuis 1853 sur le principe d'un prêtre par village ou district résidentiel. Les nouvelles équipes devraient comprendre quatre sortes d'animateurs pastoraux : pour le catéchisme, le ministère diaconal, la croissance de l'Eglise et la liturgie. Ces équipes peuvent être composées

d'hommes ou de femmes, sauf peut-être pour la liturgie, qui devrait être «de préférence» confiée à un prêtre, donc à un homme, puisque, on le sait, les femmes ne peuvent accéder à la prêtrise dans l'Eglise catholique. L'archidiocèse va débattre de ce changement avec les animateurs pastoraux de l'Eglise. Une version finale de ce projet devrait être présentée en automne 2002. Pour le journal de l'Eglise catholique aux Pays Bas, 1-2-1, la nouvelle politique est un changement de cap radical. Les 365 paroisses du diocèse de s-Hertogenbosch seront remplacées par quelque 150 «unités pastorales.» Au sein de chaque unité, une église sera désignée comme «l'église centrale», dans laquelle tous les actes cultuels auront lieu. D'autres églises deviendront des chapelles où pourront être célébrés mariages et funérailles, et d'autres encore seront démolies.

Info Commentant les apparitions de Medjugorje, dans le cadre du Synode des évêques, le cardinal Puljic a regretté que certains moines franciscains de son pays cher-

chent à «imposer leurs propres points de vue dans les diocèses, substituant les charismes authentiques par des pseudo-charismes, qui constituent une menace sérieuse pour

l'Eglise». Le prélat faisait particulièrement allusion au conflit qui oppose certains membres de l'ordre franciscain, engagés dans les apparitions de Medjugorje, en Bosnie-Herzégovine, à l'évêque du lieu. La Vierge y apparaîtrait depuis plus de 20 ans

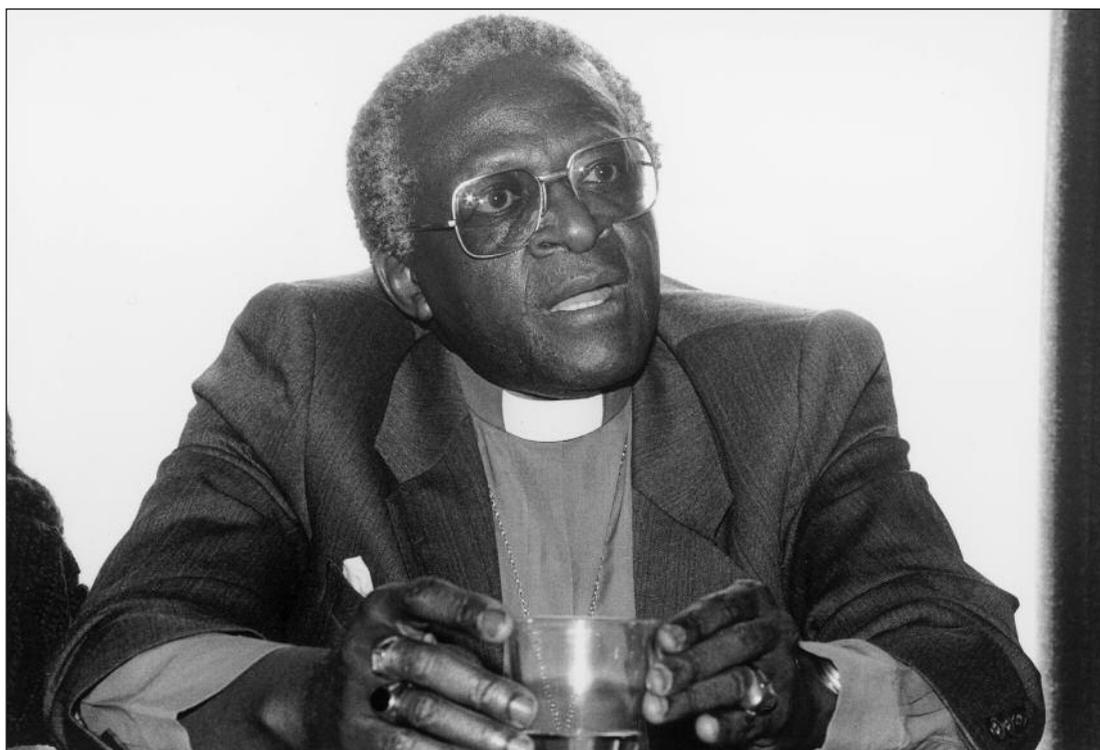
à une dizaine de personnes et aurait annoncé la guerre qui a secoué le pays, quelques mois après le début des apparitions. L'évêque du lieu ne s'est pas encore prononcé sur l'authenticité des faits, préférant parler de «prudence.»

Une Académie pour leaders africains

Info Un projet dénommé «Desmond Tutu Leadership Academy» vient de voir le jour en Afrique du Sud. Initié par l'ancien archevêque anglican de Johannesburg, Mgr Desmond Tutu, la formation couvre des domaines variés : militantisme au sein des communautés, gestion, universités, politique, etc. «Ce que nous devons former de toute urgence, ce sont les groupes désavantagés historiquement, comme les fem-

mes et les réfugiés» a précisé l'une des gestionnaires du projet.

Le président sud-africain Thabo Mbeki salue cette initiative, qui s'inscrit dans un vaste programme visant à sortir le continent d'une culture de dépendance, basée sur les relations coloniales, en encourageant des solutions propres à répondre aux problèmes qui affligent l'Afrique du Sud aujourd'hui.



Mgr Desmond Tutu, à l'origine du projet.

Conflit israélo-palestinien : les évêques américains interviennent

Info Dans une lettre remise en mains propres au président George W. Bush, le Président de la Conférence épiscopale américaine, Mgr Joseph Anthony Fiorenza, prie le président d'apporter une réponse urgente au conflit israélo-palestinien. Soulignant que le président américain «doit faire face à de nombreux choix difficiles», il le remercie pour ses efforts visant à cibler les actions militaires sur ceux qui usent la terreur

et non pas sur le peuple afghan ou sur des groupes religieux particuliers. «J'approuve le chemin que vous avez pris en faisant le choix d'utiliser une réponse diplomatique, économique et humanitaire, ainsi que des moyens militaires», explique Mgr Fiorenza. Le prélat avait en outre publié un communiqué invitant les catholiques à prier «pour le président américain, les chefs des nations et tous ceux qui sont touchés par les événements.»

Tortures infligées aux Tamouls

Info Quelque 240 victimes de tortures vont chaque mois chercher de l'aide auprès des institutions sanitaires publiques du Sri Lanka. L'évêque de Mannar, Joseph Rayappu, a dénoncé ces tortures devant le Jesuit Refugee Service. En outre, de nombreuses victimes n'auraient pas recours aux services sanitaires parce qu'elles craignent des représailles. «Les formes de torture pratiquées par les forces armées et les autorités pénitentiaires contre

les criminels présumés et contre les détenus d'ethnie tamoule sont horribles et indescriptibles», à déclaré Mgr Rayappu. «Les jeunes tamouls se font arrêter au moindre soupçon, sont emprisonnés pendant des mois, voire des années et subissent des tortures inhumaines pour qu'ils avouent des faits qui leur sont injustement reprochés». L'Eglise, a-t-il poursuivi, «fait tout son possible pour révéler ces atrocités au public et alerter la justice sur ce qui se passe dans les zones de guerre.»

Dieu et la crise de la culture

Info Le cardinal Josef Ratzinger, intervenant devant les quelque 300 participants à l'assemblée synodale qui s'est tenue jusqu'au 27 octobre, a déclaré que la crise de la culture actuelle, et en partie de l'Eglise elle-même, vient de la «marginalisation de Dieu». L'intervention du cardinal allemand a été particulièrement applaudie. «L'Eglise s'occupe trop d'elle-même et ne parle pas avec la force et la joie nécessaires de Dieu, de Jésus-Christ», a-t-il affirmé. «Le monde a soif non pas de connaître nos problèmes internes, mais du message qui est à

l'origine de l'Eglise, du feu que Jésus-Christ a apporté sur la terre. (...) La crise de notre culture est basée sur l'absence de Dieu et il faut avouer que la crise de l'Eglise est aussi largement la conséquence d'une large marginalisation du thème de Dieu. Nous ne pourrions être des messagers crédibles du Dieu vivant que si ce feu s'allume en nous», a poursuivi le cardinal Ratzinger. «L'Evangile que nous annonçons montre la présence du Christ aujourd'hui et touche les cœurs de nos contemporains, uniquement si le Christ vit en nous», a-t-il souligné.

Exaucements

« Je n'ai pas été exaucé. » Combien de fois n'entendons-nous pas cette plainte !

J'ai prié, j'ai recueilli toute ma foi, j'ai mis tout mon amour... et la réponse n'est pas venue.

J'ai demandé que mon fils trouve un travail ; il est encore au chômage. J'ai supplié pour la guérison d'un ami ; c'est la mort qui est venue. J'ai prié pour la paix depuis si longtemps ; c'est le terrorisme, la guerre peut-être, qui tiennent le haut du pavé.

A quoi bon continuer de présenter ses requêtes au Seigneur, s'il ne donne pas l'impression de les entendre ?

Mais la question va plus profond encore. Jésus-Christ a dit avec grande insistance : « Demandez, on vous donnera ; cherchez, vous trouverez ; frappez, on vous ouvrira ». Et plus loin : « Si vous, qui êtes mauvais, savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est aux cieux, donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui le lui demandent » (Mt 7, 8-11). Comment se fait-il que l'impression soit tenace chez beaucoup de personnes que la prière n'est pas vraiment exaucée ? Dieu serait-il menteur ? Dieu serait-il capricieux, répondant par ci, refusant par là ? Dieu nous dépasserait-il tant que nous n'ayons aucun moyen de comprendre comment il écoute nos prières ? Demander serait-il alors comme jouer à la loterie ?

Impossible au croyant que je suis de se satisfaire d'une pareille image de Dieu. Je veux donc chercher à comprendre comment Dieu exauce. Je commence par me défaire d'une représentation spontanée : Dieu va me donner précisément ce que

je demande. Elle ne correspond pas – ou si rarement – au réel.

Mais que va-t-il donc me donner ? Je perçois, je sens, je suis sûr qu'il va être avec moi, à mes côtés, au-dedans de moi. Je ne suis jamais seul, même dans la maladie, même dans le deuil. Je peux avoir l'impression d'être seul, mais en fait je ne le suis pas. Dieu me donne des énergies nouvelles qui montent du profond de mon être pour affronter ce que la vie m'offre ou m'impose : des énergies de vie, d'amour, de pardon, de confiance. C'est cela l'exaucement fondamental : *Dieu avec moi*. C'est plus précieux que toute chose. Et cette Présence est toujours donnée, pour autant que je l'accueille.

Pourquoi en est-il ainsi ? Ce serait tellement plus simple, si Dieu donnait selon la demande concrète. Mais Dieu n'est pas un magicien. Il nous laisse à nos responsabilités ; avec Lui, nous devenons capables d'agir, de réagir, d'inventer, de lutter, d'aimer. Son mode d'action passe par le cœur de notre vie, dont il est la source. Il respecte notre accueil, notre liberté, notre rythme ; mais il y insuffle sa Présence, sa Puissance, son Amour. Du plus profond de moi, il me donne ce qui m'est nécessaire et bon pour affronter la vie.

Encore un mot, plus naïf. Je crois que Dieu met sur nos routes les personnes dont nous avons besoin. Elles sont comme nos « anges gardiens », si nous voulons bien.

En un mot, par l'énergie qu'il met en nous à la mesure de notre prière, Dieu nous anime et nous élève. Pour reprendre un jeu de mots cher à Paul Baudiquey, « la prière est un exhaussement ».

Marc Donzé

France Quéré, éthique et mystique

par Albert LONGCHAMP

Exégète et théologienne réformée, écrivain renommé, France Quéré nous a quittés en 1995. La publication d'un livre posthume consacré à ses prises de position dans les domaines majeurs de l'éthique nous donne l'occasion de relire la pensée d'une femme dont l'existence fut aussi prière et service.

Tout le monde connaît le récit de la «création» de la femme selon le livre de la Genèse. Dieu se cache pour façonner Eve. Il fait tomber sur l'homme une torpeur, lui enlève une de ses côtes et referme la chair. Ni vu ni connu. Quand l'œuvre est achevée, il amène la femme devant l'homme fasciné. Ainsi, dans la Bible, la femme «surgit dans son épiphanie de charme et d'étrangeté. Elle vient vers l'homme et ne vient pas de lui. Elle est désirée mais non décidée par lui. Ainsi éclosent sa liberté, et donc son humanité.» Quelques mots, deux ou trois phrases, pas d'emphase, mais une sorte d'admiration spontanée et d'instinct pour saisir la nuance du texte : France Quéré est tout entière dans cet art de suggérer la vision que suscitait en elle la méditation des sources spirituelles.

Elle savait admirablement parler de la femme, de la mère, mais sut dire des pères, ceux de la terre et celui du Ciel, des mots forts et tendres, qui témoignent de sa connaissance intérieure de l'Être et de son comportement. La Genèse ne parle pas d'un Dieu Père. Le mot «père» apparaît dans les textes prophétiques, lorsque Dieu se lie au destin de sa création. Le signe de la paternité, suggère France Quéré, «est dans l'inébranlable fidélité à un autre que

soi dans un temps autre que le sien.» La paternité est un consentement perpétuel à celui ou celle qui a été engendré. Pas seulement l'enfant de sa chair, mais tout être reconnu dans la richesse de ses racines et la fécondité de ses potentialités.

A la différence de cette conception idéale de la paternité, l'homme – le mâle – est trop souvent un géniteur distrait, et le problème se complique lorsqu'il est absent, inconnu ou fuyant. Peut-on imaginer le principe même d'une «famille» sans père, sans promesse ? L'analyse de la place de la parenté dans la construction d'un être humain est l'une des raisons qui ont conduit France Quéré de la théologie biblique à l'éthique. Elle lui valut d'occuper un siège au sein du Comité national d'éthique en France, un organisme très sollicité depuis l'éclosion fantastique des techniques de procréation assistée. Pour le professeur Jean Bernard, son action au sein de cette instance s'inscrivit dans le combat qu'elle avait mené durant toute sa vie : «Un combat pour la liberté, la dignité de l'homme. L'éthique, telle que la concevait France Quéré, est, dans une large mesure, une révolte inspirée par ces concepts de liberté, de dignité, défendant l'individu unique, chaque homme différent des autres hommes.»

La vie n'est-elle qu'un accident imperceptible ?

Ces lignes sont extraites de la préface donnée par Jean Bernard à *L'homme maître de l'homme*¹, ouvrage posthume publié en mars 2001, donc plusieurs années après sa mort. France Quéré était décédée en 1995, à 58 ans, d'une crise d'asthme. Effectivement, la recherche est l'un des axes majeurs de sa quête, avec l'exploration des « chemins de la foi ». Ces derniers, d'ailleurs, croisent ceux de la science. Non sans heurts ou hésitation. A l'inverse des moralistes hantés par la crainte rampante du « péché » – donc de la crainte d'offenser Dieu – France Quéré prend presque toujours appui sur la responsabilité dévolue à la dignité humaine, ce « cadeau » de Dieu depuis le premier matin de l'humanité. Il lui arrive aussi de partir des questions existentielles. « Quel esprit jeune, écrivait-elle en 1991 dans *L'Ethique ou la vie*², n'affronte un jour l'énigme radicale : « D'où vient que j'existe ? De quel abîme suis-je issu en naissant et quel abîme à nouveau m'engloutira ? La pensée du néant dont nous venons nous obsède, avant d'y sombrer à nouveau. La vie n'est-elle que l'accident imperceptible qui sépare deux infinis ? »

La réponse, jusqu'il y a peu d'années, était relativement simple. Comme la Bible et tant d'autres livres sacrés, l'homme avait conscience d'être le fruit des générations et des générations. Nul événement n'avait éteint la succession humaine. Nulle catastrophe ne semblait pouvoir la détruire. Survint alors la puissance nucléaire, dont la force assassine se montrait capable d'anéantir l'humanité d'un éclair. Et surgit, plus pacifiquement mais non sans ébranler les bases de l'anthropologie traditionnelle, la révolution procréatique. « Jamais une génération n'était sortie du rang et n'avait sauté à pieds joints sur la suite des naissances, des amours et des morts. » Ce temps est achevé. Aucune civilisation

n'avait profané le rythme sacré des neuf mois de grossesse. Maintenant elles peuvent. La technologie détourne la stérilité, ce qui est un bien indiscutable. Elle distend la temporalité, se passe des liens génitaux, franchit les générations : quel homme en naîtra ? France Quéré n'a pas encore connu les potentialités du clonage. Sinon, à bien plus forte raison aurait-elle écrit ce qu'elle disait il y a dix ans de l'embryon arraché à son bain d'azote liquide : « Il sera l'enfant d'un remous, l'expression d'un chaos ».

Le lecteur ne cherchera pas dans ces propos une conception pessimiste des progrès de la science et de la médecine, mais un effort pour humaniser ses objectifs. En effet, que deviendrait chaque pas dans la plus grande maîtrise de la vie si l'homme s'y épuisait au point de perdre ses valeurs morales, ses repères éthiques ? France Quéré, à l'écart de toute polémique, a développé une pensée rigoureuse au sujet du statut de l'embryon, pensée qui reste pleinement d'actualité tant à cause des débats sur la procréation et le clonage qu'en fonction des questions douloureuses posées par l'interruption volontaire de grossesse.

Orienté vers l'humanisation

Voici donc l'embryon, « ce grumeau de cellules qui hier n'existait pas ». Au commencement, rien ne le distingue de l'insecte. Mais tout l'oriente vers l'humanisation. Quel est ce « tout », où est-il inscrit, de quelle dignité de la personne humaine l'embryon peut-il se prévaloir ? Interrogations graves. S'il s'agit d'un fait culturel, il peut être modifié sans difficulté. S'il s'agit d'un germe « sacré », il est intouchable. Même si rien d'humain ne se laisse percevoir, il est porteur de tous les droits de la personne, il peut prétendre à la protection de la société, attenter à sa vie est un crime. Ces deux voies extrêmes conduisent à une



France Quéré.

impasse. Et «que d'excuses ainsi fournies à la désinvolture envers les personnes nées», souligne la théologienne protestante, très consciente des hypocrisies pieusement entretenues dans certains milieux hostiles à toute interruption de grossesse et parfaitement insensibles à l'injustice permanente qui condamne à la faim et à une mort précoce un tiers de l'humanité.

France Quéré tente de se frayer un autre chemin, consciente qu'à trop vouloir forcer la «religion» de la personne, «on la piétine».

En effet, si un corps adulte, après avoir appris, aimé, connu les obstacles de l'éducation et de la culture, de la souffrance et du travail, après avoir donné naissance à une autre génération, éduqué des enfants, pratiqué nombre d'engagements et subi les fatigues de la vie, si ce corps donc, au terme de l'existence, ne représente rien de plus que les quatre cellules initiales, que signifie la vie humaine ? Au mieux une absurdité, au pire une imposture, en tout cas un splendide échec de l'humanisation.

Cette position est insoutenable et visiblement incompatible avec la conception chrétienne de la croissance de la personne. S'il y a croissance, on devrait pouvoir déceler des seuils d'humanisation, marquer des paliers irréversibles à partir de l'instant de la conception jusqu'au dernier soupir. Mais cette méthode est toujours contestable, et systématiquement contestée par tel groupe scientifique ou religieux. Loin de ruiner tout espoir d'accord sur l'essence de l'homme, c'est l'originalité insaisissable

de la personne humaine qui manifeste ici son éminente dignité. Elle impose le respect par elle-même, indépendamment de tout stade de développement. Une mère – France Quéré l'était – dit très bien cela lorsqu'elle annonce, «avec joie ou avec une frayeur éloquent» : «J'attends un enfant !» Cette «attente», on le sent, à défaut d'en comprendre «la hauteur et la profondeur», n'a rien à voir avec l'individu qui vous annonce, sur un quai de gare : «J'attends le train» ! L'enfant, désiré et aimé, est une

définition vivante de la personne dans sa grandeur et dans ses limites. Car cet enfant aura, lui aussi à choisir, à sortir non seulement de la matrice maternelle, mais des rangs de la masse pour jouer sa partition personnelle, bien ou mal. La personne n'est jamais achevée. Lors d'une conférence donnée à Lausanne en 1993, France Quéré avait conclu : « Il ne s'agit pas seulement de donner la vie à un enfant, mais l'ayant donnée, il faut ensuite donner cet enfant à la vie. » Et d'ajouter, en visant une certaine démission de la société occidentale contemporaine : « C'est la tâche éternelle de la famille. »

Retour vers l'humain

Il est bien des manières de dériver hors de l'humain. Nulle civilisation n'en a été exonérée. La nôtre fut et demeure confrontée à des défis colossaux. Génocides, eugénisme, euthanasie, avortements en masse, aberrations nazies, goulags soviétiques, massacres tribaux, déséquilibres des écosystèmes et bientôt peut-être terrorismes biologique et bactériologique. Où allons-nous ? France Quéré ne pratiquait pas l'art de la divination. Sans tomber dans l'irénisme naïf, son œuvre respire une certaine sérénité. Sa pensée est moins pacifiste que pacifiée, non sans une pointe d'ironie : « Pendant que les disciples dissertent, le Christ guérit », remarque-t-elle au terme d'une conférence, tout en ajoutant : « L'événement qui retient le philosophe (aujourd'hui) n'est plus l'être mais la présence d'autrui », et « l'éthique est son propos ». En ce sens, le Talmud a peut-être donné la meilleure définition de l'éthique : « Le souci matériel de mon prochain est le premier de mes devoirs matériels ». Il est aussi la première urgence de l'Eglise.

Nous écrivions plus haut combien France Quéré analysait l'histoire à partir de la chaîne des générations. Nous retrouvons le

même trait dans sa manière de concevoir l'Eglise universelle. « Va dire à tes fils », ré-pète la Bible. « Allez dire à mes disciples... Allez dans le monde entier », commande Jésus ressuscité. Partir et dire, transmettre, lier les âges, les peuples, les races, la terre et les cieux, le passé et l'*a-venir*, c'est la religion. « Il me plaît, racontait France Quéré, que le Nouveau Testament lui-même soit le fruit d'une élaboration des premières communautés de foi, et non un reportage direct des paroles de Jésus »³. Le relais humain fait partie du message évangélique. La transmission du témoin est une forme de communion. « La tâche du fidèle consiste à projeter devant soi, sous forme d'espérance, ce qu'il a reçu sous forme de foi et par la médiation de l'amour »⁴. Il n'y aura jamais de christianisme sans communauté, ni de communauté chrétienne absente de la construction de la société, voire de sa reconstruction.

Croire consiste d'un même mouvement à tourner l'homme vers Dieu et à le retourner vers l'humain. Ce retournement n'est autre que la « conversion » si souvent attendue du disciple par Jésus. La foi, au sens chrétien, est à la jonction « d'une liberté et d'une responsabilité, d'une pensée et d'une décision : elle nous jette dans ce devant nous où rien n'est fait encore, où rien n'est à laisser faire »⁵. Le chrétien est par définition « avant-gardiste ». Ou, redisons-le avec la conviction de France Quéré : « Un chrétien considère le monde comme une genèse jamais achevée »⁶.

A. L.

¹ Bayard, Paris 2001. Voir pp. 5-7.

² Odile Jacob, Paris 1991, p. 199 ss.

³ *Les Chemins de la Vie*, Editions DDB, p. 154.

⁴ Op. cit., p. 155.

⁵ *Dénuement de l'espérance*, Seuil, Paris 1972, p. 154.

⁶ Ibidem.

Pour ou contre la recherche embryonnaire

par Edouard BONÉ, s.j.,* Bruxelles

Les 20 et 21 septembre s'est tenu à Londres le troisième sommet mondial de la bioéthique. Partout dans nos pays de haute technologie, les milieux de la recherche montent au front. Avec des nuances, la recherche est ainsi autorisée aux USA et au Canada, au Danemark, en Espagne, au Royaume-Uni, en Suède. Des législations sont en préparation en France, aux Pays-Bas, en Finlande, en Belgique. Ailleurs, c'est parfois le silence, c'est-à-dire le vide juridique. Edouard Boné, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain, fait le point sur la grave question de la recherche embryonnaire. A quel prix, selon quels critères et dans quelles conditions doit-elle se faire ? Le débat est énorme. Evoquons-en du moins les enjeux et indiquons quelques balises, pour aider à un discernement éthique.

Le clonage d'embryons humains à des fins thérapeutiques est autorisé en Grande-Bretagne. Aux Etats-Unis, le gouvernement permet depuis un an la recherche scientifique sur les cellules embryonnaires. En Belgique, un avant-projet de loi prévoit la création spécifique d'embryons à des fins de recherche. En France, le Conseil d'Etat, à une voix de majorité, a mis le holà à un avant-projet de loi du gouvernement autorisant la recherche sur embryons humains et à la tentation d'autoriser le clonage thérapeutique.

Le cas de l'Allemagne est emblématique d'un vide juridique. Favorable à la recherche génétique, le chancelier Schröder estime qu'on ne peut plus se satisfaire de la législation existante : il entend pourtant fixer des règles et décide la constitution d'un conseil éthique, indispensable désormais, dans un pays marqué par la culture chrétienne et, surtout, traumatisé par le nazisme, ses crimes et son eugénisme. La recherche sur embryons allemands est-elle interdite par la loi ? Une faille juridique a été découverte : la

très performante industrie biomédicale allemande, la société de recherche Deutsche Forschung Gesellschaft, met le feu aux poudres en décidant de soutenir «l'importation de cellules souches d'embryons humains, qui ont été extraites en toute légalité en dehors des frontières de la République fédérale.» Deux neurologues de l'Université de Bonn viennent ainsi de passer un accord d'importation avec un laboratoire d'Haïfa, en Israël, qui est parvenu à isoler les fameuses cellules souches «aux vertus thérapeutiques prometteuses.»

En faveur de la recherche, il ne manque pas d'arguments sérieux. Et d'abord, si étrange que cela paraisse, notre abyssale ignorance des premiers stades du développement humain. Il y a quelque trois millions d'années que les humains, en posant les gestes de l'amour, connaissent le privilège de la génération... Or, ces trois millions d'années d'expérience humaine

* Professeur émérite, Université catholique de Louvain.

n'ont toujours pas aboli une profonde méconnaissance des processus du développement embryonnaire humain.

Nos étudiants en médecine y sont sobriement initiés, mais par le biais de l'embryologie de la grenouille ou de l'oursin, voire sur des produits d'avortement spontané conservés dans le formol. Il y a à peine quelques dizaines d'années que le diagnostic prénatal pénètre un tout petit peu le mystère, grâce à l'imagerie médicale et aux diverses techniques de l'amniocentèse et d'analyses protéiques ou chorioniques (de chorion : membrane extérieure de l'embryon).

Le cas suisse

En Suisse, nous sommes régis par la nouvelle loi sur la procréation médicalement assistée. Cette loi dit qu'il est défendu de conserver des embryons congelés, depuis le 1^{er} janvier 2001. Première inconnue : on ne sait pas s'il en reste encore dans des laboratoires, à l'heure actuelle. La loi prévoit par contre qu'on peut conserver des cellules imprégnées ! Ce sont des cellules dont le développement est bloqué juste avant qu'ils ne deviennent des embryons. La récente importation par le FNRS (Fonds national de la recherche scientifique) de cellules-souches provenant d'embryons humains à des fins de recherches n'est donc pas illégale. Mais cette pratique n'est pas prévue par la loi. Donc nous sommes devant un vide juridique. La Confédération est en train de préparer une loi dans laquelle seront réglés les comportements licites et illicites autour des cellules-souches. Cela prendra plusieurs années en tout cas, même s'il n'y a pas de référendum à la clé ! Mais une Commission nationale d'éthique donnera son point de vue prochainement.

Encore, cette information renseigne-t-elle davantage sur un accident de gestation que sur les mécanismes profonds du développement lui-même, l'enjeu des toutes premières semaines de l'existence étant de mieux garantir le devenir ultérieur et de prévenir les accidents génétiques, les malformations congénitales, ou simplement de mieux connaître et corriger les causes de stérilité.

Mais il y a plus. On parle depuis peu de «cellules de l'espoir», prometteuses, nous dit-on, dans le traitement de nombreuses maladies, de Parkinson au diabète et à l'ostéoporose, au cancer ou à la maladie d'Alzheimer, voire capables de venir en aide aux grands brûlés. Ces cellules dites cellules souches embryonnaires sont recueillies à partir de la masse cellulaire interne d'embryons de 4 à 5 jours, au stade de blastocyste : mises en culture, ces cellules «totipotentes» peuvent se différencier dans divers sens jusqu'à produire une large série de tissus organiques et être dès lors utilisées comme greffes pour traiter différentes affections du sang, du muscle, des systèmes immunitaire ou nerveux. Associées à une thérapie génique, elles seraient même susceptibles de corriger des affections d'origine génétique. Comment ne pas se réjouir de cette percée nouvelle de la biotechnologie et refuser d'en inventorier toutes les ressources ? C'est le mirage ainsi récemment profilé sur l'horizon de la médecine curative et prédictive, qui invite les praticiens à poser plus que jamais la question de l'acceptabilité des recherches menées sur l'embryon humain. Car, on le devine, ces «espoirs» thérapeutiques doivent être laborieusement vérifiés dans l'expérimentation. Et dès à présent, de nombreuses équipes se disposent à le faire. L'opinion publique, alertée, voire abusée par les médias, risque de partir en croisade dans une aventure qu'on lui propose parfois bien naïvement.

Il est encore d'autres raisons, moins nobles peut-être mais non moins réelles, de

réclamer l'intensification de la recherche embryonnaire. Soit de connaître, course au prix Nobel, intérêts économiques ou financiers, fierté nationale, banal pragmatisme : «De toute manière la recherche va se pratiquer ailleurs. Ce serait naïf et humiliant de se faire coiffer au poteau !» entend-on dire.

Sed contra est... Car il y a l'envers du décor. Il s'agit bien en effet d'une recherche sur l'embryon. Or, l'embryon n'est pas une chose quelconque, un simple matériau biologique. C'est le début d'une vie humaine originale. Ce qui donne à réfléchir. Non que, pour autant, l'affaire soit déjà entendue, comme s'il était immédiatement évident qu'on ne puisse engager à son propos aucune recherche. On ne peut en effet ignorer que le sujet humain est régulièrement, et en toute honnêteté, objet d'expérimentation et de recherche. L'évaluation d'un nouveau traitement, la mise au point d'un médicament ou tant d'autres raisons graves, ne peuvent se satisfaire de l'utilisation d'animaux d'expérience. Vient un moment où il est indispensable de recourir au modèle humain. Dans nos pays civilisés, les milieux scientifiques ont pourtant strictement réglementé la recherche impliquant des personnes humaines en l'entourant de mesures sévères destinées à en garantir la protection. Des instances diverses ont été mises sur pied : Comité d'éthique de la recherche au Canada, Institutional Review Board aux Etats-Unis, Comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale en France, Comités hospitaliers d'éthique en Belgique... Des



Définir des codes éthiques : une priorité.

protocoles de recherche précis et rigoureux commandent alors toute l'opération : ils requièrent d'abord évidemment le consentement libre et éclairé des sujets d'expérience. La recherche peut éventuellement être menée sans bénéfice thérapeutique direct pour le sujet, mais des normes contraignantes sont pourtant définies, inspirées par le respect de la personne, qu'on ne peut soumettre qu'à des préjudices ou risques minimes.

En raison de circonstances particulières, les mêmes instances éthiques autorisent aussi, dans des conditions plus strictes encore, la recherche qui s'imposerait sur des malades dits incapables, enfants mineurs, voire majeurs, protégés ou inaptes, le consentement étant alors requis par procuration de parents ou de tuteurs concernés. On le voit, le respect de la personne a très judicieusement prévu un maximum de précautions pour entourer désormais recherche et expérimentation de strictes garanties, et il faut s'en féliciter. Il reste que dans tous les pays civilisés, selon des nuances et dans des cadres adéquatement aménagés, la recherche, même

sans bénéfice direct pour l'individu, est autorisée sur des sujets humains, fussent-ils «incompétents», à toute période de leur existence. La question se pose alors : «Pourquoi serait-elle interdite au cours de la seule période prénatale ? D'où vient ce tabou ?» L'embryon serait-il le seul sujet humain à devoir être exclu de la recherche, et à quel titre, alors qu'on voit si clairement par ailleurs les excellentes raisons qui invitent à le mieux connaître ?

Si la question se pose, c'est que la recherche envisagée ne se limite pas à une simple *observation* sans préjudice ou risque sérieux pour l'individu concerné. Elle porte directement atteinte à son intégrité : en l'occurrence, en effet, l'embryon produit pour la recherche est réduit à l'état de pur objet d'expérimentation, destiné à être sacrifié et, en fin de parcours, proprement détruit. Le cas de figure est donc radicalement différent de la recherche autorisée parfois sur des personnes humaines, fût-ce moyennant procréation. La personne humaine ne peut jamais être sacrifiée pour un intérêt général si élevé soit-il, ou réduite à l'état de pur objet de recherche : voilà ce que déclare non seulement la morale chrétienne, mais, depuis Kant, son expression laïque reconnue par l'entière du monde civilisé

Enigmatique embryon

Mais, la question rebondit : l'embryon peut-il prétendre au statut de *personne* ? On en débat jusque dans les Cours de cassation. Ce n'est certainement pas la science qui peut trancher, car la notion de personne lui est étrangère. Il appartient à la philosophie de définir ou de reconnaître la personne : accorder à l'embryon le statut de personne ne relève pas de la constatation, mais constitue une prise de position et un choix - non pas arbitraires sans doute, mais qu'il faut pouvoir justifier. Parmi les législations européennes, il ne s'en trouve

aucune pour déclarer, voire même sous-entendre, que l'embryon *in vitro* est une personne humaine au sens plein du terme; mais dans tous les pays où des dispositions légales ont été adoptées, il n'en est aucune non plus qui traite l'embryon *in vitro* comme une pure et simple chose. Au contraire, une protection, parfois étendue, est accordée à cet embryon, démontrant par là même qu'il est une entité digne d'un respect ou d'égards particuliers.

On a parfois parlé de «personne potentielle», mais l'expression demeure ambiguë, les uns lui conférant un sens fort et positif, les autres la ravalant au niveau de simple potentialité de personne, ce qui leur permet d'arguer que ce qui n'est que potentiel n'est pas encore actualisé. Il reste qu'on ne peut détacher la valeur d'un être de sa réalité profonde, laquelle ne vient pas du regard ou du besoin de l'autre, reflétés alors dans le respect qu'on lui porte ! Si énigmatique et encombrant soit-il, l'embryon est le vrai début d'une vie humaine originale et suscite dès lors un réflexe éthique de dignité. On connaît le très beau mot de Lucien Sève : «La dignité est cette lumière que, sur tout humain, la liberté du sujet moral projette de derrière l'horizon, longtemps encore après son coucher, et bien plus tôt que son lever... L'éthique aux deux bouts de la vie, là même où l'humanité n'apparaît pas encore, ou plus tout à fait, dans toute son explicitation manifeste...» *Aux deux bouts de la vie* : on vise bien sûr l'embryon et le vieillard sénile ou comateux.

Sur le respect à accorder à l'embryon, le Magistère de l'Eglise a varié au cours de l'histoire en raison de conceptions philosophiques diverses sur la relation de l'âme et du corps et le moment de ce qu'en conséquence on appelait *l'animation*. Ce contexte est aujourd'hui dépassé : l'âme est strictement contemporaine de tout ovule humain fécondé et réellement viable, et c'est la raison pour laquelle les documents officiels

demandent aujourd'hui que «l'être humain soit respecté et traité *comme une personne* dès sa conception et que donc, dès ce moment, lui soient reconnus les droits de la personne.» L'Instruction *Donum Vitae* précise que le magistère refuse de s'engager expressément sur une affirmation de nature philosophique : l'autorité enseignante de l'Eglise ne tranche donc pas la question anthropologico-ontologique ; elle ne s'exprime pas sur le statut formellement personnel de l'embryon, mais demande que d'un point de vue éthique, on en agisse avec lui *comme* on le fait avec une personne. C'est une position prudentielle qui entend garantir le plus grand respect possible à ce début d'une vie humaine, sans porter aucunement atteinte à sa vie ou à sa dignité. D'aucuns sans doute voudraient que le caractère personnel de l'embryon ou son appartenance à l'humanité ne soient pleinement reconnus qu'à partir d'un certain stade de développement. Mais, dans un développement graduel et continu, il est impossible de repérer un seuil au-delà duquel l'embryon serait humain et en deçà duquel il ne le serait pas. Nul n'a le pouvoir de fixer les seuils d'humanité d'une existence singulière. En décider relève du seul arbitraire. S'engager sur cette voie à propos des débuts de la vie conduit tôt ou tard à récuser l'humanité à ceux qui, à l'autre terme de la vie, auraient perdu certaines des qualités prétendument nécessaires à la reconnaissance de l'humain.

Mais, dira-t-on encore, la recherche ne peut-elle se pratiquer sur les cellules souches embryonnaires, ces fameuses *cellules de l'espoir* tant vantées pour les capacités thérapeutiques qu'on leur prête et le bénéfice légitime que nous pourrions en tirer ? Le vocabulaire de *cellule* risque sans doute d'éveiller moins de suspicion que le terme d'*embryon*. Il faut pourtant parler clair : ces cellules ne peuvent être obtenues que par culture in vitro d'embryons, sur lesquels elles seront alors prélevées. Ce pro-

céder interdit évidemment tout transfert ultérieur de l'embryon à des fins de procréation, et contraint donc le chercheur à définitivement l'écarter. L'embryon est ainsi «instrumentalisé» et traité comme un pur matériel de laboratoire, simplement utilisé avant d'être rejeté. Le terme d'embryon n'est ici évité que par l'ambiguïté du vocabulaire. La pratique consiste en réalité à créer de véritables embryons par clonage et ouvre de ce fait la voie au clonage reproductif tant décrié par ailleurs.

Ebranlement des imaginaires sociaux

Dernière raison de mettre gravement en question l'autorisation de la recherche embryonnaire : en faisant de la vie humaine une simple chose, en réduisant l'embryon à un pur matériau biologique, banalement instrumentalisé, nous ouvrons un univers de perspectives redoutables, bouleversant radicalement nos imaginaires sociaux les plus fondamentaux. Les conséquences sur la famille, la parentalité, la génération, la société en général, l'humanité, la dignité de la vie humaine, le respect de la fragilité, l'attention au handicap, la solidarité en toutes ses manifestations sont incommensurables. Et on comprend aisément les réticences, les hésitations, les moratoires, les appels à la réflexion, et même les condamnations et les interdits formulés, de droite et de gauche, par les instances non seulement religieuses, mais professionnelles ou éthiques, au niveau national ou international.

E. B.

N.B. Cet article a paru dans sa version originale dans *Pastoralia* (août-septembre 2001, pp. 161-164), revue de l'archevêché de Bruxelles-Malines.

Partager le judaïsme

A Genève, une fondation originale

Propos recueillis par Jan MAREJKO,* Genève

Arrivé à Genève il y a quelques années, Marc Guedj a d'abord été le rabbin de la communauté juive de cette ville. Progressivement, il a pris conscience du fait qu'il voulait se consacrer entièrement à une idée qui l'habitait depuis très longtemps mais dont il avait pris conscience grâce au grand rabbin de Metz, Léon Ashkenazi, au début des années 90. Celui-ci lui avait en effet proposé, à cette époque, de fonder à Paris un institut de diffusion du judaïsme. C'est à ce moment que Marc Guedj a réalisé combien il avait toujours voulu partager les trésors de la Torah¹ ; avec des juifs comme avec des non-juifs. Aujourd'hui, il a commencé à réaliser son rêve, mais pas à Paris. Depuis le début de l'année 2001, il donne deux fois par semaine des conférences et séminaires au Petit-Palais à Genève dans le cadre de la Fondation Racines et Sources, qu'il a créée en l'an 2000.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vouloir partager la Torah non seulement avec des juifs, mais aussi avec des non-juifs ?

Marc Guedj : Il y avait à Genève des cours et conférences destinés à rapprocher catholiques et protestants. Je me souviens en particulier d'un cycle sur le «Notre Père». On m'avait demandé de participer et de faire deux conférences à Cologny, où j'ai expliqué comment un rabbin comprend aujourd'hui cette prière. J'ai évidemment parlé de la Torah et je me suis rendu compte que le public avait soif de mieux la connaître.

Est-ce la seule circonstance où vous avez pris conscience d'une demande chez les non-juifs ?

Permettez-moi de préciser que je n'aime guère cette classification entre juifs et non-juifs, précisément à cause de mes rencontres avec des milieux protestants, catholiques, philosophiques aussi, où j'ai senti que ce qui était demandé était une méditation sur les lois de Noah, c'est-à-dire des lois qui dépassent largement cette classification².

Que voulez-vous dire ?

Qu'Abraham n'était pas juif, ni Isaac, ni Jacob. Avant la Torah donnée à Moïse, il y a eu des lois qui ont été données à tous les hommes, destinées à les aider à développer leur humanité. Voilà ce que sont les lois de Noah. Un chemin offert à chacun d'entre nous grâce auquel nous puissions remplir notre destinée.

Comment réconciliez-vous cet élément universel avec la particularité de la Torah ?

Il est indéniable que la Torah constitue l'identité du peuple juif. Mais il faut tout de suite ajouter que cet élément identitaire y est constamment transcendé. La Torah ne nous apprend pas seulement à être juifs, mais aussi à être humains.

Mais ne faut-il pas passer par elle pour devenir pleinement humain ?

C'est parce que je prévoyais cette question que j'ai parlé des lois de Noah, d'Abraham,

*Conseiller en culture d'entreprise

d'Isaac et de Jacob qui n'étaient pas juifs. Il y a là un mystère. Lorsqu'un juif se demande comment accéder à sa propre humanité, il ne peut envisager de le faire sans Moïse. Mais pour un non-juif, la réponse est différente. Rilke disait qu'il y avait des questions qui n'appellent pas tant une réponse qu'une longue rumination. C'est cela que j'aimerais faire avec des juifs et des non-juifs. J'aimerais qu'ensemble nous nous efforcions de «ruminer» la Torah, comme pour mieux prendre consistance devant elle et, ainsi, devenir capables de prendre la parole en sa présence.

Est-ce dans cette prise de parole de chacun, devant le texte, que vous voyez un partage ?

Tout à fait. Dans mon esprit, partager la Torah ne veut pas dire tenir un discours sur elle, mais l'écouter pour entrer en dialogue avec elle. Ce n'est donc pas un discours sur le divin.

Vous n'aimez pas ceux qui discourent sur Dieu...

Ce n'est pas que je ne les aime pas, mais ils manquent l'essentiel. Alors que, dans la science, c'est l'œil qui compte, c'est-à-dire une vision intellectuelle claire où un problème est exposé et sa solution proposée, dans l'étude de la Torah, c'est l'écoute qui est essentielle. Parce que cette écoute structure l'humain. Ou si vous voulez, c'est par l'écoute que j'accède à mon être.

Vous voulez dire que sans l'écoute de cette parole, je suis diminué ou, en tout cas, moins que je ne pourrais l'être.

Oui. Contrairement à ce qu'ont pensé la plupart des philosophes modernes. Ils ont vu dans l'homme qui se rapporte à Dieu un homme diminué. Pour la tradition juidaïque, c'est très exactement le contraire. C'est en se fermant à la transcendance qu'on s'aliène.

Oui, mais en écoutant un autre, est-ce que je ne perds pas mon autonomie ?

Bien sûr. Marx a parfaitement raison ! Mais c'est dans cette perte d'autonomie que je découvre l'occasion de grandir, l'occasion de devenir ce que je suis profondément.

Dire que l'homme advient en cessant d'être autonome, voilà qui n'est pas au goût du jour...

Attention ! Approcher la Torah, la questionner, entendre puis critiquer les réponses qu'elle nous donne, tout cela requiert une profonde autonomie intellectuelle. Rien n'est plus étranger à la tradition juive qu'une écoute passive des textes. Mais par ailleurs, cette autonomie n'implique pas une rupture avec la transcendance. Au contraire. Plus j'exerce mon autonomie devant la Torah, plus je me sens lié à l'Éternel.

Est-ce cela le trésor de la Torah ?

Ce lien est effectivement essentiel. En tout cas, il est infiniment plus important que la question de savoir ce que je dois penser. Est-ce que Dieu est ceci ou cela ? A-t-il fait ceci ou cela ? On peut certes poser ces questions, voire les discuter à l'infini. Mais la réponse donnée a moins d'importance, dans notre tradition, que le fait de se sentir lié à l'Éternel par ce questionnement.

Voulez-vous dire que ce que je crois n'est pas essentiel ?

Oui, mais croire est essentiel ou, pour mieux dire, se sentir lié à l'au-delà par l'écoute et le questionnement. Quant au contenu de la foi, ce que je crois, justement, c'est secondaire.

Mais comment transmettre une tradition religieuse sans dogmes et en faisant passer le contenu au second plan ?

Pour nous, les actes comptent plus que le sens, qui est toujours évanescent. Cela ne veut pas dire que le sens ne compte pas, mais qu'il ne faut pas se fixer sur lui. L'essentiel est une dialectique entre l'acte et le sens. Par exemple, Shabbat... Comme



Présentation de la Torah.

vous savez, c'est un jour très codé : pas d'activité économique, pas de voiture, bref une oasis dans la suite des jours. A l'intérieur de Shabbat, il y a des célébrations qui nous permettent de nous ouvrir à Dieu. Ces actes de célébration délimitent un espace particulier à l'intérieur duquel du sens peut surgir. L'essentiel est cet espace délimité par des actes. Certes, le sens est tout aussi essentiel, mais il est subtil, il advient à sa manière, comme par surprise ou enchantement.

Célébrer Shabbat, c'est une manière de rejeter l'athéisme. N'êtes-vous pas en train de vous lancer dans une croisade contre la modernité ?

En aucune manière. Quelqu'un a dit : «L'athéisme nous a délivrés des scories de la superstition.» La laïcité nous a beaucoup apporté. J'irais même jusqu'à dire qu'il faut rendre hommage à la laïcité.

Je vous trouve très irénique, presque trop...

Je vois ce que vous entendez. Vous êtes tenté de dire qu'il y a des ennemis, donc des combats à mener. Ma réponse est que, depuis toujours, j'ai senti que l'homme est

beaucoup plus grand qu'il n'est. Sans faire d'ironie, je reprends volontiers à mon compte cette formule bien connue des chrétiens : «Pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font». Bref, nous sommes empêtrés dans des malentendus et la seule façon de s'en sortir est de s'élever au-dessus de ces entrelacs de discorde.

Il ne sert donc à rien de promouvoir des lois contre le racisme et l'antisémitisme...

Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas voulu dire. De telles lois sont importantes. Mais il est encore plus important d'aller à l'essentiel, c'est-à-dire de partir ensemble en quête de ce qui rassemble plutôt que de se contenter de gérer nos discordes.

Cette quête de ce qui rassemble, n'est-ce pas le rôle de votre Fondation ?

Oui. Encore une fois, je ne veux pas critiquer les efforts visant à créer les conditions d'une coexistence pacifique. Simplement, de tels efforts risquent de figer les croyants dans une définition close de leur identité. Le pire serait que nous disions : nous sommes juifs, chrétiens, musulmans, tous bien protégés par des lois et tranquilles pour les siècles des siècles... Ce serait horrible ! Cela ne pourrait que renforcer haines sourdes et préjugés stupides. Nous devons aller au-delà. C'est pour cela que j'ai créé la *Fondation Racines et Sources*.⁵

Votre communauté ne va-t-elle pas vous accuser d'être trop ouvert sur un monde qui n'a pas été particulièrement tendre avec les juifs.

Moïse Mendelssohn, philosophe juif du XVIII^e siècle, avait l'habitude de dire : « Sois juif chez toi et homme à l'extérieur ! » Je déteste cette formule. Et pourtant, Mendelssohn avait la réputation d'être le représentant d'un judaïsme éclairé. De mon point de vue, c'est le contraire qu'il a été, car cette formule est celle de l'obscurantisme.

Alors, n'y a-t-il pas là une croisade à mener contre l'obscurantisme ?

Mais non ! L'homme est mutilé, tout simplement, et il s'agit de créer des espaces à l'intérieur desquels il puisse grandir à nouveau. Il ne s'agit donc pas du tout de se battre pour que le judaïsme triomphe. Cessons de brandir des fourches contre des démons imaginaires.

Oui, mais la Fondation Racines et Sources provient bien d'un acte de foi...

Que je sache, il n'y a pas de lien nécessaire entre un tel acte et une croisade... La foi, ici, porte sur les trésors de la Torah, capables de rendre les hommes plus humains.

Vous croyez beaucoup en la puissance de la Torah...

Presque plus qu'en Dieu... C'est à favoriser des rencontres entre la Torah et les hommes que j'aspire. Il n'y a aucun esprit de croisade là-dedans, mais un acte de foi en la possibilité que chacun grandisse grâce à cette rencontre.

Cela va donc donner des commentaires savants qui viendront s'ajouter à d'autres...

En aucune manière ! Comme je vous l'ai dit, il y a un instant, rencontrer la Torah n'a rien à voir avec un discours sur la Torah. Ajouter des bribes de pensée à des commentaires savants est un exercice vain le plus souvent. La rencontre doit être source de joie, de sérénité, de ferveur. La vraie paix ne s'obtient jamais par la résignation, mais par un surcroît d'activité spirituelle. Celui qui aura vibré à la profondeur et à la beauté de la Torah ne deviendra jamais un antisémite.

Avec de telles pensées, ne vous sentez-vous pas un peu seul dans ce monde dit matérialiste ?

On est toujours seul au départ d'une entreprise. Certes, j'ai eu le vertige avant de commencer. Je me demandais si mon projet n'allait pas susciter que de l'indifférence. Eh bien non ! Les gens sont venus. Ils ont senti que je ne leur proposais pas un enième commentaire, mais que je les invitais à entrer dans un nouvel univers. Ils ont aussi senti que je ne voulais pas faire d'eux des juifs, mais des « vibrants » si j'ose dire. Ils ont compris que la *Fondation Racines et Sources* n'est pas là pour promouvoir le judaïsme, mais pour encourager l'éveil au mystère d'un texte, ainsi qu'à la vie nouvelle qui commence après cet éveil. J'aimerais contribuer à faire sortir la pensée juive de son ghetto. L'effet de ce désenclavement viendra tout seul, s'il est réussi.

Y en a-t-il déjà certains, de ces effets ?

Nous envisageons une collaboration avec le Conseil Œcuménique des Eglises, nous avons des contacts avec l'Unesco, et nous serons partie prenante à un séminaire inter-religieux organisé par le Conseil de l'Europe.

J. M.

¹ La Révélation donnée par Dieu comprend la Torah orale et la Torah écrite, qui ont toutes deux même autorité. La Torah écrite est constituée par les cinq premiers livres de la Bible, complétés et expliqués dans les Prophètes et les Ecrits (ndlr).

² Allusion à l'Alliance conclue par Dieu avec Noé et l'humanité sauvés du Déluge et dont le signe est l'arc-en-ciel (Gn 9,9-12) (ndlr).

³ *Fondation Racines & Sources*, 8 chemin de la Tour-de-Champel, 1206 Genève, Tél. 022 / 318 50 00 ; racines.sources@span.ch.

La violence des jeunes : une approche psychanalytique

par Claude A. VERGOZ,* Sallanches (France)

L'auteur indique ici quelques pistes pour la compréhension de la constitution de la personne humaine. Il rappelle ce qui se passe alors que le psychisme du tout petit est en train de se former. A la satisfaction du besoin primaire du bébé succède le désir, modulant peu à peu son attitude face aux autres et face à la vie. Plus tard, les attentes contradictoires des parents sont elles aussi facteur de difficultés chez l'enfant, qui peuvent lui interdire de trouver sa place dans la société. C'est alors que le terrain de la violence risque d'être investi.

Violence... mot qui prend aujourd'hui une terrible acuité, mais en même temps, mot dont le radical grec «bios» renvoie à la vie, dont il est indissociable. Mot dont le dictionnaire donne cette définition de ce qui se manifeste, se produit, ou produit ses effets avec une force intense, extrême, brutale : la violence, sauf s'il s'agit d'un phénomène physique, par exemple un tremblement de terre, n'est pas quantifiable. Violence devient alors ce qui est perçu, comme ce qui se produit, avec une force intense... Notons au passage que violence n'est pas synonyme ni de destruction, ni d'agression. Le mot dans sa définition n'est pas connoté positivement ou négativement.

Certains événements, pourtant violents dans le sens du dictionnaire, ne sont pas perçus comme tels, tandis que d'autres, qui ne le sont pas dans leur définition, le sont dans la perception que l'on peut en avoir : la reconnaissance d'un acte comme violence est la résultante d'une interaction entre nos vécus personnels, le contexte culturel et le discours social que l'on tient sur elle. Ainsi, au fil des siècles, la violence, et plus spécialement ici, celle des

jeunes, a changé tout à la fois dans ses manifestations, dans son expression et dans la perception que l'on en a.

De manière générale, adolescence et violence sont intimement liées et cette période de maturation biologique et psychique s'accompagne de manifestations, les unes vécues dans son corps ou dans sa psyché, par l'adolescent, les autres vécues, souvent en priorité par l'entourage familial, puis social. Cette violence, dont le caractère est souvent dérangeant, permet à la personnalité de se constituer dans sa dimension adulte. Cela ne nous est pas spécialement agréable, mais reste généralement tolérable comme passage obligé : il s'agit d'une violence de transgression et elle se joue par rapport à la loi.¹

Il existe une autre forme de violence, qui peut se manifester avant même l'adolescence, violence qui ressemble plus à un ratage dans la construction du Moi qu'à ce qui lui permet de s'affirmer : il s'agit d'une violence archaïque, qui pose la question de l'existence même comme sujet.

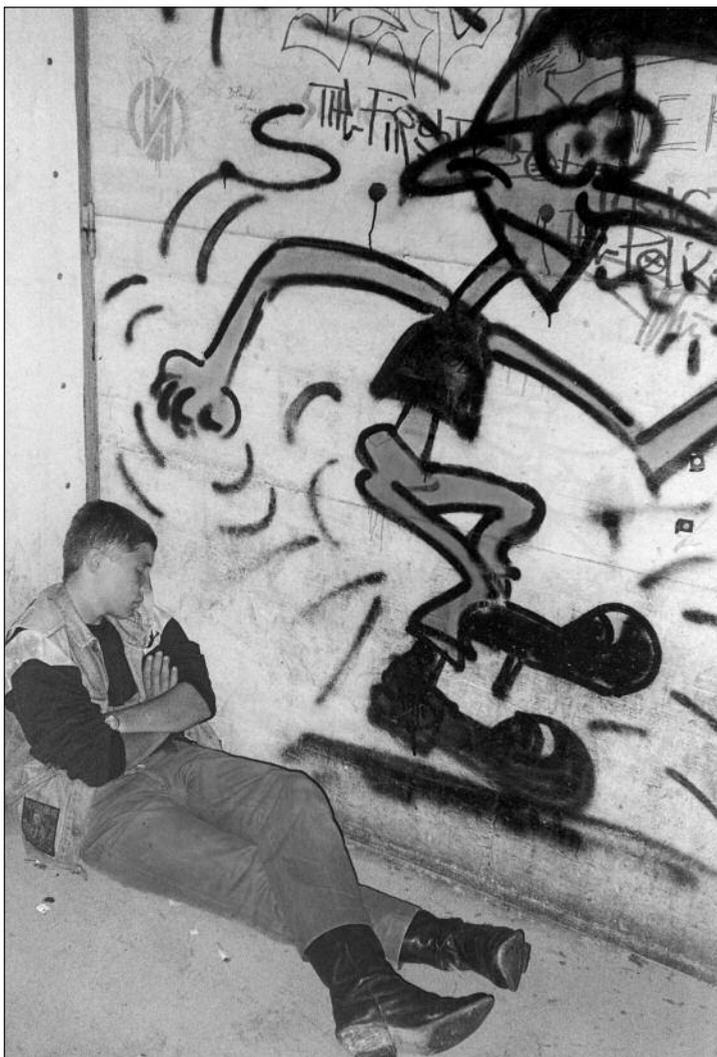
* Psychanalyste

Un monde de sensations

Pour essayer de comprendre, à travers les théories psychanalytiques, le substrat de ces deux formes de violence, il nous faut aller regarder ce qui se joue très tôt dans la construction de la personne, dès les premiers mois de vie. Au tout début, l'enfant, dont l'appareil psychique n'est pas encore constitué, vit dans un monde où seule a place la sensation : la faim n'est pas encore la faim, elle est sans représentation, elle est un éprouvé du corps. Cet éprouvé corporel rompt l'état de quiétude : l'enfant pleure. Ce qu'il manifeste ainsi est un état de besoin, le besoin de retourner à l'état antérieur de quiétude. Ce qui lui permet d'y retourner est d'être nourri. Lorsque la mère entend les pleurs de son enfant, elle peut penser qu'il a faim : elle ne se contente pas de le nourrir de lait, elle le nourrit aussi de sa parole, disant peut-être «oh! comme tu as faim». Ce faisant, elle nomme ce qui permet la satisfaction du besoin :

si la mère en nommant pense à l'enfant ou au père de l'enfant, alors, pour lui, le besoin devient représentable, et ultérieurement pensable. En somme, ce n'est plus uniquement la nourriture qui permet le retour à la quiétude initiale, mais aussi la possibilité de se représenter, ou de penser cette nourriture et ce qui y est associé : la proximité du corps maternel.

Nous passons de l'impérieux besoin de combler le manque² à la possibilité de repré-



Jeunes : quelles perspectives ?

senter l'absence : c'est dans cet espace que se joue le passage de la toute dépendance à une autonomie de plus en plus grande, puis de l'être de besoin à l'être de désir. La caractéristique du besoin est qu'il ne vise qu'à sa satisfaction, celle du désir est qu'il nous laisse dans l'insatisfaction. Se joue aussi dans cet espace le «statut» de l'objet³ : il est ce qui est perçu à la fois comme «séparé et différent» du corps. L'enfant passe d'une position où il n'y a pas de différence entre ce

qui est moi et ce qui est non-moi à une position où l'un et l'autre deviennent distincts, pour aboutir à la reconnaissance de la différence absolue⁴ du sujet et de l'objet. Et cette reconnaissance inscrit le sujet dans la loi.

Pour revenir aux deux formes de violence que nous évoquions plus haut, l'une, archaïque, tentative de survie face à l'angoisse de perte d'existence, décharge de tension, liée à la nature précoce de l'interaction mère-enfant, s'attaque à ce qui passe à sa portée. L'autre, qui se joue par rapport à la loi, réponse à l'impossibilité d'accéder à son propre désir⁵, s'attaque intentionnellement à la relation, qu'elle vient interroger. Essayons alors de repérer les processus sociaux et/ou culturels qui peuvent agir sur l'interaction mère-enfant ou sur la possibilité d'accéder à son propre désir.

L'interférence de la technique

De fait, c'est dès la conception de l'enfant que les choses sont différentes : concevoir un enfant, comme mener à bien une grossesse est devenu un geste technique incluant parfois une procréation médicalement assistée et toujours un suivi médical technicisé, jusque dans la naissance. Cette médicalisation, dont le mérite est de faire baisser la morbidité péri-natale, modifie profondément la relation à l'enfant. Dès le début, la technique vient interférer entre la mère et le futur enfant. La technique et un discours médical, qui tout ensemble rassurent, mais empêchent l'expression des sentiments contradictoires que peut éprouver la mère. Ces sentiments non acceptés vont être bien souvent à l'origine d'une dévalorisation de la capacité à être mère, comme d'une profonde culpabilité envers l'enfant. Cette dévalorisation et ce sentiment de culpabilité entraînent la tentative d'être une «mère parfaite», c'est-à-dire comblante.

Ainsi, tout besoin de l'enfant doit être satisfait sans délai. Sous peine de se sentir incapable et coupable de l'être !

De la réassurance à la tentation de toute-puissance, il n'y a qu'un pas qui se franchit sans même le voir : la mère est tout pour son enfant, elle en est le seul horizon, elle est la seule capable de le comprendre, de le soigner, et le sentiment de toute-puissance qu'elle éprouve ne peut se maintenir qu'en comblant perpétuellement l'enfant. Pourtant, en même temps, elle alterne le rejet brutal de cet enfant qui la «tient en esclavage», et le refus de le lâcher. Elle empêche ainsi l'enfant de faire l'expérience du manque et de construire une représentation intérieure solide de l'objet : au mieux, il va s'agir d'un objet fétiche, un objet-mère, dont le sentiment qu'il est menacé entraîne une angoisse menaçant l'existence même.

Modification de la relation mère-enfant, mais aussi modification de la notion de fonction maternelle, comme de la fonction paternelle : si, jadis, la mère était souvent secondée par un collectif féminin, il n'en va généralement plus de même, et la fonction maternelle est assurée également, de plus en plus, par le père de l'enfant. De la même manière, le rôle paternel est parfois assuré par la mère seule. Comment le père, dans un rôle maternel, peut-il jouer son rôle de séparateur entre mère et enfant et poser la loi ? Que le père et la mère partagent les tâches domestiques n'est pas la question, ni d'ailleurs qu'une mère élève seule son enfant... mais si le père n'est que l'exécutant et le porte-parole auprès de l'enfant des instructions maternelles, voire pire encore, son «bras armé», rien ne vient introduire cet espace entre mère et enfant où se joue l'émergence du sujet désirant. Et c'est tout l'équilibre paradoxal entre affirmation de soi et reconnaissance de l'autre qui est en jeu.

Un autre aspect important est l'attente que la mère, le père, ou le couple parental vont avoir vis-à-vis de l'enfant. Celui-ci est-

il né pour satisfaire le narcissisme parental ? Pour venger une mère qui se sent méprisée, un père humilié ? Est-il là pour servir de parent à ses propres parents, jouant auprès d'eux le rôle que ceux-ci devraient avoir pour lui ? Est-il le résultat du besoin d'enfant comme moyen d'occulter le manque, ou le produit du désir relançant la quête ? Force est de constater que bon nombre d'enfants ont une fonction qui leur est assignée, et que beaucoup sont le résultat du besoin. Il faut se demander si certains enfants ne sont pas là pour «réparer» leurs parents, accomplir à leur place ce qu'ils n'ont pu accomplir. Ces enfants, pris dans les fantasmes parentaux, ont bien du mal à être sujet de leur histoire, et si, pour cause d'injustice ou de chômage, les parents haïssent le monde dans lequel ils vivent, les enfants risquent bien d'*agir* une violence qui est celle de leur parents, et non la leur.

Désir impossible

En tout cas, dans cette violence-là, l'enfant, ou le jeune, n'existe guère dans son statut de sujet. Il reste pris dans une relation qui ne peut envisager le manque ou la différence, c'est-à-dire la position de sujet. Il en va autrement dans cette autre forme de violence où, cette fois-ci, le désir est présent mais impossible à vivre. Et les violences à l'école en sont une fort bonne illustration. Dire qu'elles sont liées à la démission des familles est un peu trop simple, car celles-ci se retrouvent impuissantes, et surtout seules face à des situations auxquelles elles ne peuvent faire face. Notre société dans son ensemble n'est guère mieux lotie que les familles, et se montre souvent incapable de résoudre les problèmes qu'elle génère autrement que par l'ignorance ou la violence. Non, cette violence à l'école nous semble plutôt résulter de la perversion du désir de connaître : une des manifestations princi-

pales du désir est la curiosité, curiosité dont le but est de connaître, et non pas de produire. Le système éducatif, dans son ensemble, substitue «apprendre» à «connaître» et détourne cette curiosité désirante pour la rendre productive. Ce faisant, il n'y a de nouveau plus de place pour le manque, il n'y a plus qu'un monde plein comme un œuf, un monde sans perspective, dont la violence constitue une possible échappatoire.

Pour conclure, nous aimerions dire que ce qui est à la base de la violence est peut-être l'absence de foi : la foi, pour nous, est acceptation du manque. Contrairement à la croyance, qui satisfait le besoin en apportant des «solutions-réponses», la foi maintient grande ouverte la place du manque, et le désir est manifestation de foi. La violence, celle des jeunes en particulier, manifesterait un enfermement dans la matière, qui barre toute possibilité d'un ailleurs du désir.

C.A.V.

¹ Pour la psychanalyse, la loi est l'interdit de l'inceste, et l'inceste concerne la mère. Notons à ce propos que l'étymologie d'inceste renvoie à «incastus», c'est-à-dire «ce à quoi rien ne manque».

² Manque n'est pas à entendre comme ce qui ne serait pas là. Il faut, pour comprendre, imaginer ces jeux de lettre (le pousse-pousse) où il s'agit de former chaque fois un nouveau mot en déplaçant... la case vide! Cette case vide n'est pas une lettre qui manque, et si elle était pleine, le jeu ne fonctionnerait pas. Cette case vide est ce que nous entendons par manque.

³ L'objet est constitué, pour la psychanalyse, quand l'image intériorisée de celui-ci peut rester présente en l'absence de l'objet concret.

⁴ La différence, à prendre dans un sens mathématique, est la manifestation du manque. C'est peut-être ce qui la rend parfois difficile à accepter.

⁵ Il ne s'agit pas de désir sexuel, mais de désir au sens psychanalytique.

Pour canaliser la violence, donner la parole

par Claude LAPLACE,* Genève

Intitulées assemblées de classe dans le secondaire, parlements au niveau des établissements, conseils dans la division primaire, de «nouvelles» pratiques font leur apparition peu à peu dans le champ scolaire. Ces espaces de parole et de décision ouverts aux élèves partagent, à divers degrés, l'ambition de leur permettre de confronter leurs idées, de donner leur avis sur ce qu'ils vivent, voire dans certains cas, de participer à certaines décisions qui les concernent. Il convient de se demander ce que recouvre cet engouement récent, ce qui le provoque, et sur quelle évolution du discours social et de la culture il s'appuie.

Ces pratiques émergentes ne sont pas récentes. Des grands noms d'éducateurs et de pédagogues, tels Korczack, Makarenko ou Freinet leur sont associés depuis le début du vingtième siècle. Plus proche de nous, la *pédagogie institutionnelle*, fondée par Fernand Oury, en a fait la «clé de voûte» de son système éducatif.

Ces pratiques sont surtout vues par la majorité des enseignants et des cadres comme une réaction possible à un climat d'incivilité, voire de violence, régulièrement stigmatisé dans les établissements scolaires.

Un discours actuel sur la violence des jeunes, relayé et amplifié par les médias, exerce une pression grandissante sur l'école, perçue par beaucoup comme le dernier rempart social contre cette supposée «néo-barbarie». Est évidemment pointé le laxisme des institutions, dont la famille, qui n'assumerait plus, aujourd'hui, son rôle traditionnel de socialisation. Quant à la situation réelle, les recherches récentes¹ ne confirment qu'en partie, et de manière locale, ce recul de la *civilité*, ainsi que l'augmentation

du nombre de *délits* répertoriés dans les écoles. La dégradation se révèle nettement moins grave que ce que l'on en dit. Alors pourquoi ce discours alarmiste ? Certains de ceux qui pointent cette violence chez les jeunes avec le plus de hargne ne cherchent-ils pas à faire d'eux les boucs émissaires d'une violence sociale beaucoup plus large, diffuse, et à masquer de ce fait leur propre responsabilité dans le phénomène ? Car il y a aussi violence à laisser un enfant sans soutien moral et physique, à laisser la société obéir aux lois du tout économique. La violence prend son essor dans le manque de relais culturels, dans l'absence de modèles désirables proposés à la jeunesse. Il apparaît réducteur de limiter la définition de la violence aux provocations des jeunes et à la petite délinquance. Pour avoir des chances d'être mieux comprise, elle doit être envisagée également au travers des situations qui la provoquent et qui font des passages à l'acte incriminés

*Assistant suppléant, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève.

une réponse sociale sinon légitime, du moins compréhensible.

On connaît maintenant les limites de la «pédagogie noire»² du début du vingtième siècle, basée sur l'obéissance absolue, la punition et l'humiliation : on s'est aperçu que les mauvais traitements subis par l'enfant «*pour son bien*» pendant son éducation resurgissaient d'une manière ou d'une autre chez l'adulte. Le déclin de ces représentations pédagogiques a, hélas, par un phénomène de balancier fréquent dans la culture humaine, fait place à une éducation de laquelle étaient plus ou moins proscrites les punitions et les interdictions.³ Il fallait à tout prix éviter toute frustration aux enfants, les laissant ainsi sans confrontation, donc sans repères. Ce mouvement, que Caroline Eliacheff décrit comme allant «de l'enfant victime à l'enfant roi»,⁴ a hélas montré également ses limites en produisant une proportion inquiétante d'individus violents, enfermés dans leurs propres fantasmes, incapables de s'inscrire dans la communauté.

Une troisième voie

Après cet aller-retour sans nuances, d'une éducation trop autoritaire vers une éducation «laxiste», s'impose la recherche d'une troisième voie, qui tente d'articuler l'individuel au social, l'épanouissement personnel au respect de l'autre. La pratique des espaces de parole et de participation fait partie de cette tentative, dont le pari est de réaliser une éducation capable de tenir compte des besoins de l'individu *et* des exigences sociales. Il s'agit d'une pédagogie du sujet social. *Sujet* en ce que chacun se construit à travers le sens qu'il crée et les valeurs qu'il construit, et *social* parce qu'il ne peut le faire qu'en prenant sa place dans l'échange avec les autres, sous l'égide de la loi.

Un risque plane cependant sur l'introduction de ces pratiques. Si elles sont

effectivement susceptibles de faire diminuer les manifestations de violence à l'école, ça n'est pas dans une optique d'instruments supplémentaires de normalisation des comportements, de stratégies appliquées à une situation ou aux élèves. Il ne s'agit dans ce cas que d'une tentative supplémentaire de manipulation de la part des adultes. Les élèves refusent d'être simplement réduits, «ass-agis», parce que leurs comportements indésirables portent des messages, même s'ils ne parviennent pas à les exprimer correctement, ni à les adresser aux bons destinataires. Pour eux, les taire équivaldrait à renoncer à s'exprimer, donc à s'affirmer en tant que sujets. En quelque sorte, ils préfèrent s'imposer comme «mauvais sujets» que de se voir niés en tant que sujets. Eviter cette dérive instrumentale implique de la part des adultes un engagement, une authenticité, une prise de risque (il est en effet plus confortable d'imposer le silence...), que tous les professionnels ne sont pas préparés à accepter actuellement.

Ces pratiques ne prennent leur vraie dimension pédagogique que si elles permettent aux élèves de mieux vivre leur quotidien et de mieux apprendre. C'est dans la mesure où elles proposent aux élèves de prendre la parole et de devenir partie prenante de leur propre éducation qu'elles leur permettent de «grandir», d'investir positivement la loi et le savoir. Il ne peut être pourtant question de prétendre que l'école peut obéir complètement aux règles démocratiques : la fonction éducative se fonde définitivement sur une contrainte, car comme l'affirme Philippe Meirieu : «(...) éduquer, c'est toujours vouloir exercer du pouvoir sur l'autre... et le nier est illusoire, à la fois parce que le refus d'exercer le pouvoir peut venir en renforcement d'une séduction bien plus dangereuse et parce que, en aucun lieu, ni dans la classe, ni ailleurs, (...) le pouvoir n'est jamais vacant (...) Et moi, enseignant, j'avais découvert que si je ne prends pas

délibérément ce pouvoir, je l'abandonne à quelques élèves plus armés que leurs camarades pour l'exercer, je l'abandonne à l'environnement médiatique, je l'abandonne aux préjugés sociaux qui circulent.»⁵ Ceci nous ramène à l'indépassable paradoxe de l'éducation, qui doit contraindre dans le but de rendre libre. Mais il serait naïf de penser que le seul projet de l'école est de produire des citoyens responsables et libres, comme tente de le faire croire un certain discours angélique sur la citoyenneté, aujourd'hui trop souvent lié aux problèmes de violence. Elle est également mue, et elle l'a toujours été, par des mobiles moins nobles, comme celui de produire des individus aptes à faire fonctionner l'économie, à obéir raisonnablement au pouvoir, etc. La société reste ambiguë... l'école aussi.

Ça ne se rêve pas...

A quoi se réfèrent les enseignants et vers quoi se dirigent-ils lorsque qu'ils se proposent de donner la parole aux élèves ? Ne leur font-ils pas implicitement des promesses impossibles à tenir ? Le pari de la transparence ne recèle-t-il pas une manière d'escroquerie ? Si cela devait être le cas, les conséquences de la déception des élèves risquent d'être à la mesure de cette dernière. Il vaut mieux ne pas promettre ce que l'on ne peut tenir. Pour les enseignants, fonder et accompagner un conseil d'élèves est une affaire de réflexion et de formation, non de pur idéalisme. Les laisser sans moyens face à cette évolution du lien pédagogique revient à les mettre dans des situations difficiles, dommageables pour eux, mais à terme, et surtout, pour leurs élèves.

Des compétences sont donc nécessaires, mais lesquelles ? Précisons tout d'abord qu'elles ne se transmettent pas comme de «simples» connaissances. C'est aux praticiens de les construire. Des savoirs et des

techniques sont certes indispensables, mais aussi des sensibilités à développer, des habiletés à acquérir, une culture à construire. L'acquisition de compétences, ces capacités du professionnel à agir et réagir juste dans l'action, demandent du temps et de l'engagement. Au-delà de la maîtrise nécessaire de techniques, il s'agit pour l'enseignant d'accepter de dépasser son rôle de maître uniquement dispensateur de connaissances. Il lui faut apprendre à envisager son métier dans toutes ses dimensions humaines.

L'existence de ces espaces de parole et de participation se fonde sur la représentation d'êtres humains sujets de leur propre construction, mais aussi sujets sociaux, capables de se confronter à la pensée de l'autre, d'articuler leur intérêt personnel à celui de la communauté. Ces pratiques ne peuvent représenter une préparation à la culture de débat et de délibération, à la démocratie, qu'à la condition qu'elles s'accompagnent d'une évolution réelle du métier d'enseignant.

C. L.

¹ Voir à ce sujet l'excellente recherche de **Eric Debarbieux** : *La violence en milieu scolaire - Etat des lieux*, Paris, ESF, 1996, et *La violence en milieu scolaire - Le désordre des choses*, Paris, ESF, 1999.

² Dénoncée à juste titre par **Alice Miller** dans son ouvrage *C'est pour ton bien*, Paris, Aubier-Montaigne, 1984.

³ Cette posture socio-éducative a atteint son apogée avec le mouvement contestataire de mai soixante-huit, dont l'un des slogans a été rappelons-le : «Il est interdit d'interdire».

⁴ **Eliacheff C.**, *Vies privées. De l'enfant roi à l'enfant victime*, Odile Jacob, 1996.

⁵ **Meirieu P.**, «L'inavouable et/est l'essentiel», in *Lecteurs et lectures en éducation*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 189.

Impôt sur les gains en capital : savoir hésiter

par Etienne PERROT, s.j.* Genève

Le 2 décembre prochain, le peuple et les cantons sont appelés à voter pour ou contre l'initiative populaire fédérale visant un impôt sur les gains en capital privé, impôt proportionnel après franchise de 5'000 francs, d'un taux d'au moins 20%. Un économiste tente de dégager les enjeux économiques et moraux du scrutin.

Les jeux sont faits, pensent de nombreux électeurs. Car leur décision est prise ; ils savent *si* ils voteront et *comment* ils voteront. Soit que, à leurs yeux, le résultat ne fasse aucun doute. L'histoire fiscale récente en témoigne. Les cantons qui taxaient naguère les plus-values des capitaux privés ont tous abandonné la procédure ; le dernier en date (les Grisons) jeta l'éponge en 1995-1996. Soit que l'un des arguments en lice emporte si nettement la conviction qu'il ne semble plus valoir la peine d'y réfléchir davantage. Pourquoi traiter les gains en capital privé autrement que les plus-values immobilières ou les revenus du travail ? Pourquoi appesantir sur le patrimoine par un impôt difficilement applicable des prélèvements déjà lourds et dont la mise en œuvre n'irait pas sans contraintes ? Pourquoi ébranler la structure économique qui a besoin d'un système fiscal stable, notamment dans les secteurs innovants et risqués ? Chacun a déjà sa réponse.

Quel que soit le bien-fondé de cette décision, il est bon d'hésiter, ne serait-ce qu'un instant, même si l'hésitation ne devait aboutir qu'à confirmer le choix initial. C'est une question de liberté intérieure et de conscience personnelle. Dans cette hésitation, les sentiments, les valeurs morales et

la conscience éclairent les arguments d'une couleur singulière, mettant au jour des contradictions qu'il s'agit d'assumer.

Passionnés de justice

L'idée d'imposer les gains en capital nourrit une première réaction de satisfaction. Satisfaction de voir les richesses privées engendrées par les placements financiers ne plus échapper au sort commun. Ce qui apaise peut-être aussi le ressentiment à l'encontre de gains spéculatifs, particulièrement choquants au déclin d'une décennie 1990 qui vit les valeurs boursières grimper sur des sommets au moment même où certaines grosses fortunes, bénéficiant de réglementations fiscales lacunaires, échappaient à l'impôt sur le revenu. L'initiative actuelle, qui est née en effet dans ce climat d'euphorie boursière des années 1996-1998, prenait le relais des multiples motions, postulats et interpellations parlementaires qui se sont succédés en vain les deux années précédentes sur le même sujet.

Passion contre passion, l'indignation se fait également jour chez les adversaires de

*Jésuite français, économiste, vit et travaille à Genève.



l'initiative populaire fédérale. Comment traiter de la même façon la valorisation à longue échéance, dont les gains apparents sont rongés par l'inflation, et les fruits de la spéculation à court terme dont l'utilité sociale est contestable ! Comment assimiler valeurs immobilières et valeurs mobilières alors que leurs fonctions économiques et sociales sont de natures différentes ! Comment ignorer que l'inégalité des échéances, selon qu'il s'agit de plus-values ou de moins values,

limite la liberté de gestion, accroît les rigidités du système et opacifie un prélèvement public dont la première qualité devrait être la transparence ! Comment confondre le contributeur apparent (le bénéficiaire du gain en capital) et le contributeur réel à long terme (la force productive du pays qui sera finalement pressurée pour fournir aux marchés financiers un rendement comparable à celui des autres places financières, et qui intégrera assez vite le surcoût fiscal au détriment de l'économie) !

Ajoutant à ces passions entremêlées, certains trouvent l'initiative soumise au vote du 2 décembre d'application encore trop restreinte. Quoi de plus irritant en effet que de voir échapper au fisc les plus-values générées par des éléments, parfois très importants, du patrimoine privé, outre les immeubles et le capital, les meubles meublant, les œuvres d'art, les collections de timbres rares, les tapisseries historiques ou les bibelots luxueux ! La comparaison entre pays nourrit, elle aussi, bien des

agacements. Nombreux sont les pays qui, imposant les gains en capital privé, n'imposent pas ou n'imposent plus le patrimoine en tant que tel, ainsi l'Allemagne, les USA, l'Autriche, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon. Parmi les pays qui prélèvent à la fois sur le patrimoine et sur les gains en capital, la plupart n'imposent le patrimoine que de façon symbolique (en France, de trois à cinq fois moins que la Suisse, selon le montant du patrimoine). Autre sujet de hargne, hors

de Suisse, le fisc traite différemment les plus-values de l'immobilier et celles des valeurs mobilières, les titres boursiers et les œuvres d'art, les créances et les droits de propriété, le court et le long terme. La Hollande n'impose que le court terme, l'Allemagne que les plus-values nettes réalisées dans l'année ; la France module l'imposition des plus-values immobilières selon la durée de détention et autorise l'étalement des moins-values mobilières sur une période de temps beaucoup plus longue que celle qui est envisagée par l'initiative. Ce salmigondis dans l'assiette fiscale nourrit les passions les plus disparates.

Provoqués par l'initiative litigieuse, ces sentiments, aussi respectables soient-ils, ne peuvent cependant emporter sérieusement la conviction. Certes, les états d'âme guident le discernement, mais pas dans n'importe quelle condition. David Hume distinguait, parmi toutes les passions, les «sentiments moraux» ; Jeremy Bentham, un siècle plus tard, séparait les plaisirs «associatifs» des plaisirs *self-regarding* ; et toute la tradition chrétienne attire l'attention sur le mauvais esprit qui enferme l'individu en soi-même sous l'apparence des indignations les plus généreuses. A chacun de passer des passions *self-regarding* aux états d'âmes «associatifs», et pour cela d'éprouver ses propres sentiments à l'aune de la justice envers autrui.

La déchirure des valeurs morales

Les valeurs en jeu le 2 décembre font la une des affiches électorales. Efficacité contre équité, ces valeurs morales de la modernité. Malgré l'apparence, l'efficacité ne va jamais sans arbitraire. Non seulement valeur économique, l'efficacité est également valeur morale. Gaspiller, c'est pire que voler, dit la sagesse populaire. Il en va du respect du travailleur. Mais de quelle efficacité s'agit-il ? Efficacité de qui ? Des services administratifs ? De l'économie natio-

nale ? Efficacité pour quand ? Pour demain matin ? A plus longue échéance ?

De tous les arguments de son Message du 22 juin 2001, qui ont conduit le Conseil fédéral à recommander le rejet de l'initiative, il ressort que le principe d'efficacité l'emporte sur le principe d'équité. Les difficultés de mise en œuvre s'y présentent en avant-scène, assorties d'un doute portant sur le rendement de cet impôt. La principale difficulté relève de la connaissance du prix d'acquisition des titres mobiliers achetés depuis fort longtemps, dans un passé dont nul n'a gardé trace. Sur quoi se greffe la logique inquisitoriale des contrôles en ce domaine, la crainte de voir l'Etat connaître les transactions privées et remettre en cause le secret bancaire. L'expérience étrangère, française notamment, prouve que ces difficultés sont surmontables, moyennant quelques conventions administratives touchant la valeur d'achat des titres acquis avant la promulgation de la loi, les acquisitions échelonnées dans le temps, les changements de structure du capital des sociétés, les distributions d'actions gratuites, l'utilisation ou la vente des droits de souscription, la répartition du capital d'une même société entre un plus grand nombre d'actions... Reste à savoir si les conventions administratives à la française, qui font des banques les suppôts de l'administration fiscale, ne sont pas, vues de Suisse, d'inadmissibles ingérences de l'Etat dans le fonctionnement souverain de la société civile.

Le rendement de l'impôt envisagé fait lui aussi l'objet d'âpres disputes. A l'encontre de l'Union syndicale suisse qui, tablant sur un taux de croissance de la valeur des actions en Bourse de 5 à 10% chaque année, escompte un montant compris entre 400 et 1'000 millions, le Conseil fédéral, se référant aux expériences étrangères, rabaisse la prétention à 400 millions au maximum, et même 300 et jusqu'à 100 millions seulement en extrapolant les expériences cantonales passées. Quant aux effets sur l'économie, la

menace, bien orchestrée par la Fédération des entreprises suisses, se nourrit de trois chiffres. Le secteur financier helvétique occupe 8% de la population active, engendre 12% du produit intérieur et contribue pour 21% aux ressources fiscales, sans compter les effets indirects.

A la recherche de l'impôt équitable

Problématique est l'efficacité du nouvel impôt. Reste sauve l'équité, incontestable, et peu contestée. Principe largement partagé, reconnaît le Conseil fédéral. L'équité veut que chacun participe aux dépenses d'intérêt général au prorata de toutes ses capacités. Principe simple en apparence mais dont la mise en pratique ne va nullement de soi. La capacité contributive doit-elle se calculer sur tous les revenus, y compris les revenus non monétaires dégagés par tous les éléments de la richesse patrimoniale et pas simplement du capital, œuvres d'art et meubles meublant inclus, ainsi que le proposent certains libéraux français ?

L'argument, du point de vue de l'équité, n'a rien d'anodin. Il se déploie en deux temps. D'une part à concentrer l'impôt sur une seule et unique assiette, soit les revenus, y incluant les gains de toute origine, soit la richesse, mais jamais un mélange des deux. D'autre part à établir une équivalence financière systématique entre richesse et revenu. Le collectionneur d'œuvres d'art, qui conserve dans son salon un tableau de maître, affirme par exemple le professeur Pascal Salin, jouit d'un revenu non monétaire, sous forme de plaisir des sens ou d'estime de soi, au moins égal à celui d'un placement monétaire de même montant. L'équité exige donc qu'il soit imposé sur ce revenu non monétaire, calculé sur la base de la valeur marchande de son patrimoine artistique, de la même manière que sont imposés ses gains en capital.

Nonobstant ces positions extrêmes, l'impôt sur le revenu doit-il s'appuyer sur les transferts reçus de toute autre personne physique ou morale, certains puristes y incluant non seulement les revenus du travail ou de la propriété mais jusqu'aux dons manuels ? Faut-il se contenter des variations de la valeur nominale quelle qu'en soit la cause ou bien se baser sur des gains nettoyés de l'inflation ?

Devant ces difficultés d'application, le Conseil fédéral relativise la portée du principe d'équité, et cela de deux manières. D'une part il met en avant les prélèvements sur les gains en capital privé qui existent déjà mais sous l'apparence d'impôt sur le revenu, rappelant au passage qu'existe déjà une taxe non négligeable sur les transferts de titres financiers. D'autre part, il élargit le débat à plusieurs pratiques inéquitables, dont la double imposition des dividendes versés par les entreprises à leurs actionnaires, et qui conduit paradoxalement à sanctionner davantage les gains les plus risqués, jusqu'à 48%. Dans la foulée (en guise de contre-feu ?) il entend avec juste raison lier l'imposition des gains en capital privé à une refonte de l'impôt sur les sociétés, et envisage favorablement, avec moindre raison, un impôt limité aux seuls gains de participation.

Départager le tactique et le fondamental parmi tous ces arguments moraux est ici périlleux. L'hésitation ne pourra être levée sans quitter le champ clos des valeurs affichées, efficacité, équité. Il faut se risquer dans un niveau plus fondamental. En morale comme en économie, la valeur n'est-elle pas ce qui donne sens à un coût ? D'où la question au principe de tout discernement : les coûts économiques, civiques, sociaux, humains, bref les compromis incontournables, prennent-ils sens au regard de l'option que je choisis ? La conscience répondra.

E. P.

La tête haute

par Guy-Th. BEDOUELLE, o.p., Fribourg

L'Anglaise et le duc, d'Eric Rohmer

Au milieu du dernier film d'Eric Rohmer, il y a une scène embléma-



L'aristocrate anglaise et le duc d'Orléans.

tique. Une femme, habillée tout en noir, le visage grave, est tournée vers le spectateur. A côté d'elle, une autre femme, tournant le dos, tenant une longue-vue, scrute le paysage dans lequel on distingue, au loin, une agglomération. C'est Grace Elliott, l'Anglaise, amie du duc d'Orléans, dit Philippe-Egalité, mais fervente royaliste, qui, des hauteurs de Meudon, ce 21 janvier 1793, tente de se rendre compte de ce qui se

passé dans le Paris lointain, sur l'ancienne place Louis XV, où trône la guillotine et s'accomplit l'exécution du roi légitime.

Il y a beaucoup de densité dans cette scène. D'abord l'attitude de la femme qui ne veut pas considérer par elle-même ce qui se passe, refusant de tout son être le régicide, mais qui s'intéresse passionnément à la marche de l'histoire. Il y a cette longue-vue, instrument dérisoire et fort imparfait en l'occurrence, que la servante de Grace tient et qui ne lui permet de voir que quelques couleurs, comme elle l'annonce. Rohmer semble nous dire combien l'his-

torien, ou le cinéaste, est lui aussi démuné, pour rendre compte de ces événements passés.

Ayant choisi de s'inspirer des souvenirs de Grace Elliott, «Ma vie sous la Révolution», qu'écrivit au début du XIX^e siècle, cette Anglaise, d'abord maîtresse du prince de Galles, puis du cousin de Louis XVI, le duc d'Orléans, auquel une amitié sans illusion la lie encore, Eric Rohmer, dans son

premier film qui ne relève pas de la fiction, nous livre une méditation sur les choix des acteurs de l'histoire.

Il y a dans les deux personnages qui s'affrontent, la femme, jeune encore, et belle, et l'homme vieillissant, servis par deux remarquables acteurs, Lucy Russell et Jean-Claude Dreyfus, le spectacle des attitudes possibles devant le drame de l'histoire. Elle a applaudi aux débuts de la Révolution, croyant aux vertus d'une monarchie constitutionnelle, à l'anglaise en quelque sorte, pour établir une certaine égalité et le fondement de la prospérité. Mais elle a vu avec horreur la Terreur qu'a engendrée une lecture fanatique et perverse des droits de l'homme, et, tout simplement, elle résiste. Mais elle le fait avec son intelligence féminine, rusant parfois, sans cesser de se présenter comme une loyale citoyenne qui a choisi de rester en France, mais déterminée dans son respect de la monarchie légitime. Elle a peur et prend conscience de la tragédie qui se déroule sous ses yeux lorsqu'elle aperçoit au bout d'une pique la tête décapitée de la princesse de Lamballe, favorite de la reine hier, première victime aujourd'hui. C'est bien le règne de la barbarie qui s'instaure.

Mourir avec panache

Grace Elliott représente bien ce retournement de l'aristocratie française, qui parfois dévoyée et frivole dans les années fatales d'avant 1789, a retrouvé devant l'adversité toute la noblesse de ses ancêtres, sachant mourir avec un panache et une dignité qui ne faisaient qu'enrager davantage ses accusateurs. L'Anglaise est solidaire de cette classe, même si, finalement, par le renversement de Robespierre, elle échappe à la guillotine.

Rohmer a su montrer que le duc d'Orléans est beaucoup plus complexe.

Par un mélange d'ambition, de ressentiment vis-à-vis de la branche aînée, surtout de Marie-Antoinette, qu'il déteste, de naïveté politique, peut-être d'idéal aussi, Philippe-Egalité collabore avec le nouveau régime, lui apportant au moment du procès de Louis XVI la voix qui manquait pour la peine de mort (si on ne compte pas les votes conditionnels, comme le cinéaste nous le rappelle). Personne en fait ne l'obligeait à devenir régicide et il n'explique pas, sauf par des motifs secrets de haute politique, pourquoi il a parjuré le serment fait à Grace de ne pas voter la mort de son cousin. Son amie d'ailleurs l'a bien jugé en l'estimant l'homme le moins fait pour la vie politique... D'autant que cela ne l'empêchera pas d'être exécuté lui-même, réconforté par son amie anglaise, qui a compris cette chose essentielle à la vie humaine qu'on ne doit pas enchaîner son cœur à ses idées.

Comme l'a bien montré Marc Fumaroli, dans son article des *Cahiers du cinéma* (juillet-août 2001), Rohmer a eu le courage de rompre avec l'historiographie courante de la Révolution française, qui a eu sa contrepartie au cinéma. Là où Renoir donnait la parole au peuple révolutionnaire dans *La Marseillaise* (1938), le cinéaste se place du côté des aristocrates. Ce n'est pas un plaidoyer, mais un point de vue. Il y a évidemment une certaine harmonie entre la perspective choisie et le raffinement du film. Rohmer, comme d'habitude cisèle les dialogues, et pour la première fois, a choisi des images numériques dans lesquelles il incruste ses personnages, ce qui confère aux illustrations du Paris révolutionnaire une allure à la fois authentique et irréelle, à l'image du film tout entier. Quel historien ne souhaiterait, à l'image de ce film, enseigner sans ennuyer, et faire réfléchir à la grandiose fragilité des choix humains ?

G.-Th. B.

Malraux ou le défi à la mort

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

L'action politique a souvent dérangé les écrivains français qui ont cherché, selon le mot de Baudelaire, à marier le rêve et la réalité. Or ce mariage de la littérature et de la politique a un nom : l'Histoire. De Voltaire à Malraux, en passant par Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Barrès et quelques autres, nos littérateurs ont estimé que la politique n'était qu'une autre manière, plus spectaculaire peut-être, de faire de la littérature et vice versa.

L'idée d'une œuvre écartée, au sens où l'objet est un livre qu'on fabrique comme un horloger fabrique une horloge, il ne reste plus à faire de sa vie qu'un roman. L'homme qui ne peut plus se cacher derrière une œuvre se met lui-même en scène, et cette scène, c'est forcément l'Histoire. Evidemment cela implique une certaine enflure (pudiquement nommée rhétorique), un drapé, une pose, qui s'allie curieusement à un côté bâclé, à la Pascal, qui jette furieusement ses mots sur le papier sans craindre de brûler la page.

Il y a bien des façons de romancer sa vie. Céline n'a retenu que les moments épouvantables et les épisodes burlesques. Malraux, au contraire, s'intéresse aux situations où l'homme, dans le feu de l'action, s'élève au-dessus de lui-même et rencontre le destin. On n'est là pas tellement loin de l'idée du surhomme nietzschéen, qui n'est au fond qu'une quête virile de l'héroïsme. Pourtant le goût de la mystification et du «farfelu» n'est pas étranger à André Malraux. C'est même lui, à ce qui paraît, qui a remis à la mode ce vieux vocable, qui tempère heureusement son côté Abel Gance. On a souvent confondu Malraux avec ses personnages roma-

nesques, et on lui a prêté des aventures qui appartenaient à ses héros. C'est ainsi qu'on a cru que Malraux avait participé à la révolution chinoise, alors qu'il ne connaissait pas la Chine au moment où il a écrit son roman. Il ne s'est d'ailleurs guère soucié de rétablir la véracité des faits le concernant. C'est que la légende, le flou artistique, lui paraissent plus dignes de retenir l'attention que la plate et pâle et prosaïque réalité factuelle. Car la réalité n'intéresse que l'intelligence froide alors que la légende joue sur la sensibilité comme un violon tzigane dans un restaurant slave.

Du pilote au ministre

Examinons d'abord un peu les faits avant de nous intéresser à celui qui s'est tant plu à les maquiller. Après s'être passionné pour la révolution chinoise, dont il tira un roman, *Les Conquérants*, on le vit compagnon de route des communistes. Il participa à la guerre d'Espagne à titre de pilote et jugea inopportun à cette époque de dénoncer les méthodes staliniennes de ses amis. Il avait son idée sur l'efficacité. Cette idée le dissuada de prendre part en France à la Résistance avant le début de l'année 1944. Mais à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le colonel Berger rompit avec ses anciens camarades de combat et devint ministre du général de Gaulle. Après tout l'idée qu'il se faisait de la France, héritée de la Révolution, de Michelet et de Hugo, n'était pas si éloignée de celle de de Gaulle, voire de celle du chrétien Georges Bernanos. De l'émeute gaulienne, il retient le courage de dire non, l'obstination à ne pas céder

devant la force et l'injustice et le serment des hommes insoucieux des circonstances. Le reste pouvait attendre. Le reste attend toujours. Aussi a-t-il pu parler non sans pertinence, du gaullisme comme d'un ordre de chevalerie. Là encore il est du camp de Bernanos, de la France des bâtisseurs de cathédrales et des droits de l'homme.

Malraux n'a pas écrit de Mémoires. Il nous a laissé à la place ses *Antimémoires* où tout ce qui concerne ses origines et sa famille est imaginaire. Les *Antimémoires* sont une évocation lyrique de quelques moments cruciaux de sa destinée. Aucune place n'y est faite aux détails anecdotiques de la vie quotidienne et aux aventures sentimentales. Malraux a écarté d'un revers sec de la main tout ce qu'il considère comme les banalités et les petites misères de la vie courante.

On sait que Malraux, entre autres casquettes, porta celle d'aviateur. L'habitude de survoler la terre lui donna envie de survoler l'histoire universelle. Il n'était au fond à l'aise qu'avec les dieux et les himalayes. Alexandre, César, Napoléon étaient ses compagnons. Il avait aussi lu Spengler et y avait trouvé une synthèse justifiant la décadence du monde, qui semblait concilier pessimisme romantique et optimisme révolutionnaire, liberté et fatalité, rêve et action. Mais il avait subi une autre influence, celle du colonel Lawrence, créateur de son propre mythe et d'un peuple, pour en témoigner. Ces deux influences conjuguées produisirent André Malraux. Car l'homme, selon Malraux, ne naît pas d'un père et d'une mère. Il est lui-même son propre créateur.

Dans ses romans, Malraux a montré les aspects modernes de la liberté des hommes quand ils se battent, c'est-à-dire font la guerre ou la révolution. (Je pourrais ajouter font l'amour ou créent des œuvres d'art ; car c'est là tout l'homme pour Malraux). Cela suppose un champ de bataille qui s'appelle l'Histoire avec un H majuscule. (Il y a beaucoup de Majuscule dans la pensée d'un héros). Sans adversaires et sans guerre, ses

personnages n'existent pas, et il n'est alors plus possible à l'homme de s'élever au rang de héros. Sans compter que ce dernier ne s'épanouit que dans une solitude qui l'écrase et fait rendre à son désespoir un son authentique. De ce point de vue, on peut dire que son siècle l'a bien servi, avec la révolution bolchevique chinoise, la lutte contre les fascismes, la guerre d'Espagne, la Résistance, et les guerres d'indépendance des peuples colonisés.

La mort scelle un destin

Avec l'histoire et la guerre, la mort est donc toujours présente dans un roman d'André Malraux. Comme son ami Georges Bataille, il ne voit pas dans la mort un ennemi victorieux de la vie, mais une nourriture d'élection et de vie. «Ce n'est pas pour mourir que je pense à la mort, dit un de ses personnages, mais pour vivre». La tragédie de la mort, écrit-il encore, c'est en ceci qu'elle transforme la vie en destin, et qu'à partir d'elle rien ne peut plus être compensé. Il s'ensuit que la proximité immédiate de la mort donne à la vie une intensité quasi extatique, quasi érotique. L'anéantissement final est pour lui une certitude qui ne souffre aucune consolation et ne laisse place à aucun doute. Il n'y a même pas chez lui de paradis d'Allah ou de Walhalla pour recevoir les héros.

La première qualité que doit avoir l'histoire, c'est d'être exaltante. L'exaltation est le climat hors duquel le héros ne pourrait exister. Aussi se rattache-t-il une fois de plus à la conception crépusculaire et spenglérienne de l'histoire, qui voit dans l'art non pas un moyen de catharsis, mais au contraire une possibilité d'exaltation ou d'enquête sur les pouvoirs de l'homme. Non pas la sagesse et le détachement apolliniens, mais l'effort, la volonté, la conquête prométhéenne.

Cette passion de l'histoire et ce culte carlylien des héros, il est à noter que ses adver-



André Malraux, avril 1934, survolant la terre comme il a survolé l'histoire.

saires fascistes ou bolcheviques les pratiquaient aussi. Peut-être dut-il à sa bonne fortune d'être né dans le pays qui avait vu les soldats de l'An Deux partir à la conquête de l'univers pour lui apporter baïonnette au canon les lumières et la liberté, le fait de n'être pas devenu fasciste. Choix et voie qui furent ceux de son ami Drieu la Rochelle. On sait quel parti rejoignit Louis Aragon.

Le héros selon Malraux agit-il pour servir une cause ou pour ajouter une touche de plus à son personnage comme une femme se choisit une nouvelle toilette pour plaire à l'homme qu'elle aime ou tout simplement plaire à son miroir ? Malade, au fond, d'un désir de puissance auquel le destin donne pour finir un ministère à ronger, malgré de belles apparitions à la télévision et la remontée des Champs-Élysées aux côtés de Debré drapé d'écharpe tricolore. Car ses personnages romanesques ne sont toujours que le double de lui-même, de ce Narcisse dont

l'action est le vrai miroir. Nous ne les connaissons pas comme nous connaissons Natacha Rostoff ou le cousin Pons ; ce ne sont que des silhouettes dialoguantes sans substance humaine, des idées métaphysiques, toutes découpées sur le même patron avec un revolver à la main et une cervelle humaine pour méditer sur le destin de l'homme au milieu d'autres hommes qui tombent un peu partout sous la mitraille. Décor de guérilla urbaine servant de toile de fond aux passions humaines, qui ont besoin de la révolution et de la guerre pour poser les problèmes de leur anxiété.

La révolution n'est-elle alors que le dernier avatar de cet acte gratuit que prônait André Gide ? Une sorte de roulette russe, à l'aide de laquelle l'homme mesure son pouvoir ou son courage, et qui joue le rôle que jouait jadis la vie éternelle pour les cervelles chrétiennes. Hormis le christianisme, le monde romanesque de Malraux

sort tout droit de celui de Dostoïevski, car ses personnages sont tous des possédés. Mais ses héros sont aussi là pour nous mener de l'individualisme initial, qui s'éprouve dans la solitude et dans l'angoisse, à la communion. Ils veulent réunir.

L'homme est mû par l'action

Comme Valéry et Sartre, Malraux pense que l'homme n'est que ce qu'il fait, et que c'est en faisant qu'il accède à l'être. C'est au fond là une position assez cartésienne et très volontariste. Ainsi l'homme qui a renié Dieu et perdu la vie éternelle voit-il réapparaître en lui-même quelque chose qui lui semble analogue en valeur à cette éternité niée et qui est son aptitude à mettre le monde en question. N'est-ce pas là la prérogative essentielle de Lucifer que cette capacité de dire non ? L'être n'est plus donné gratuitement par un dieu souverain et munificent à sa créature, il est rageusement ravi à un fatum aveugle par une main prométhéenne et luciférienne.

A la foi, Malraux substitue l'angoisse, à l'espérance de la vie éternelle l'espoir révolutionnaire immanent, et à l'amour et à la charité paulinienne, la fraternité virile des combattants, des conquérants, et les pouvoirs occultes de l'érotisme. Les hommes mus par l'espoir et par l'action, dit un de ses personnages, accèdent à des domaines auxquels ils n'atteindraient pas seuls, « car qu'est-ce au fond que le révolutionnaire sinon un homme sans enfants et sans Père, qui tente d'appeler les autres hommes, parricides et orphelins, ses frères ? »

Paul Valéry avait cette vieille idée qu'un livre se fabrique comme on fabrique une horloge. Malraux lui, ce qu'il veut, c'est se fabriquer une légende. On ne fabrique pas une légende comme on fabrique une horloge, les moyens pour s'y prendre sont forcément différents. Malraux a donc écrit sa vie comme Pascal écrivait ses pensées, au hasard de la

route et au débotté, laissant à ses biographes le soin de combler les vides et de rétablir les inexactitudes, de répertorier les anecdotes et de remettre les pendules à l'heure. Ce qu'a parfaitement fait Olivier Todd.

Vrai à force d'être faux, Malraux voulut arracher l'homme à la routine de la vie quotidienne pour le faire vivre à la pointe extrême de lui-même et dans l'embrassement de l'instant, et par là, comme par son obsession romantique de la mort, il rejoint à nouveau son ami Georges Bataille.

Il fut un temps où l'ambition de l'homme était de s'inscrire dans l'Histoire. Aujourd'hui, l'actualité débitée en feuillets audiovisuels ou sur le Net et le nombre des aspirants à la célébrité (les hommes de lettres n'étant plus seuls en course, rejoints qu'ils l'ont été par le troupeau des bateleurs de tout poil) interdit la naissance de quelque chose qui pourrait ressembler durablement à de l'histoire ou de la légende. Aussi quand elle pense à l'avenir, Cassandre s'encapuchonne la tête.

On peut, bien sûr, rêver d'une voie lisse et sans biographie, qui n'éprouverait pas la tentation de s'en fabriquer une, celle d'un saint Thomas d'Aquin, par exemple, qui semble n'être que le pur reflet des perfections divines. Ce fut aussi autrefois d'après Denis de Rougemont celle d'un peuple heureux, le peuple suisse. C'était avant la renaissance païenne du moi, de l'individualisme et du romantisme. Et peut-être aussi de l'Histoire tout court. Autant dire avant le déluge. Qui nous ramènera au temps de l'oralité et de l'anonymat ? Car alors comment les auteurs de biographie gagneraient-ils leur pain ? Mais les hommes de demain pourront-ils accéder aussi facilement à la célébrité que ceux d'hier ? Entre le commencement et la fin, qu'y a-t-il d'autre que l'impatience d'arriver ?

G. J.

Olivier Todd, *André Malraux, Une vie*, Gallimard Biographie, Paris 2001, 698 p.

Une nouvelle traduction de la Bible

La Bible, Edition Bayard Presse, Paris 2001

On était passé, depuis une quarantaine d'années, des traductions faites par un seul homme (l'Abbé A. Crampon ; le chanoine Osty ; plus récemment André Chouraqui) aux travaux d'équipes. Soit pour chaque livre, un spécialiste propose sa traduction (ainsi la Bible de Jérusalem), soit un tandem s'entraide pour publier un ou plusieurs livres (la TOB ou Traduction Ecuménique de la Bible).

C'est ce nouveau modèle qu'ont choisi les Editions Bayard. Sous la direction de Frédéric Boyer, au cours de sept années d'un intense labeur, s'est constituée une équipe de 27 biblistes, associée à 20 écrivains connus dans le monde francophone pour l'originalité de leur écriture. Le projet s'est précisé au fur et à mesure de la composition des tandems : non pas une « nouvelle » traduction, mais une relecture nouvelle : les biblistes mettant leur compétence au service d'un texte littéral le plus proche possible de l'hébreu, de l'araméen et du grec, transmettent leur traduction mot à mot avec des notes explicatives à l'autre membre du tandem, écrivain, romancier ou poète, qui s'essaye à trouver le style approprié au lecteur d'aujourd'hui. Nulle exigence de fidélité au texte biblique. Chaque littérateur dut tout de même monnayer ses trouvailles auprès de son bibliste attitré. « Nous avons dû négocier ça et là », avoue le bibliste Daniel Marguerat à propos de la traduction des Actes. « J'ai demandé des modifications lorsque j'esti-

mais que Pascal Monnier, la poétesse, avait infiltré sa propre théologie ou qu'elle avait pris trop de liberté avec la syntaxe ». On aurait aimé autant de sérieux pour tous les autres rédacteurs.

Le résultat est là, 3192 pages. Un beau volume, une mise en page aérée, une typographie résolument ouverte (aux caractères hélas petits, parfois peu lisibles quand ils sont pris dans le pli de la reliure). Une consultation facile, chaque page de droite portant la référence du livre, chapitres et versets, chaque livre séparé du suivant par une page rouge. La mise en page induit la lecture : les livres historiques se lisent comme un roman, les psaumes, proverbes ou siracide, comme des poèmes. Pour ne pas fatiguer le lecteur ou l'interrompre dans sa lecture, la numérotation des versets n'apparaît plus dans le texte, mais en marge, les sous-titres des chapitres ont tous été supprimés, notes et introductions (souvent excellentes) renvoyées à la fin du volume dans près de 500 pages d'annexes.

Comme un roman

On comprend vite l'intention générale : un texte nouveau, qui se lise sans intervention extérieure, pour permettre au lecteur de se plonger directement dans l'aventure du récit ou du poème biblique.

Cette louable intention, qui pouvait se justifier théologiquement, n'évite pas l'influence de l'équipe traductrice sur le lecteur. Il s'ensuit un agréable dépaysement et une présentation rafraîchie de mélodies que l'on croyait connaître. Les récits deviennent de vrais romans, et suivant l'épisode, n'hésitent pas à emprunter au style polar le rythme des phrases et la ponctuation. On se plaira à lire la familiarité de Samson, ce personnage haut en couleurs du livre des Juges : «Si vous n'aviez pas traficoté avec ma vache de femme...!» On découvrira avec amusement la mise en scène des aventures d'Elie dans le 2^e livre des Rois (ch. 4 et suivants). Mais on se surprend vite à lire ces pages, comme on découvrirait à l'écran Hedy Lamarr dans le rôle de Déborah ou Yul Brynner dans celui de Ramsès II. On frise le populaire, on y tombe même en plein. Quant aux psaumes, ils sont pour la plupart ennuyeux, voire franchement incompréhensibles.

Pour quiconque n'a jamais ouvert la Bible, cette nouvelle traduction rend bien, par ses approches multiples, la mosaïque de styles et de langages d'un ouvrage que nous recevons sous un seul titre (LA bible = LE livre), mais qui en réalité est une bibliothèque de plus de 70 volumes rédigés sur près de 1000 ans. En cela, la Bible de Bayard corrige l'impression fallacieuse des traductions univoques faites par un seul homme. Mais cette nouvelle traduction ne sera d'aucune utilité pour un travail en groupe ; elle ne permettra ni lecture à haute voix ni proclamation dans le cadre d'une célébration. Chacun se retrouve devant un texte écrit : quel dommage pour ce qui doit être et rester une Parole !

Ce parti pris de faire du nouveau aboutit à des recherches de vocabulaire parfois étonnantes : que l'Esprit soit traduit par Souffle, rien de neuf ! Mais gagne-t-on en sens en passant de «péché» à «crime» ou «égarement», de «baptême» à «immersion», de «prophéties abolies» à des pro-

phéties «désactivées», de «l'Eglise» à «l'assemblée», de «résurrection» à «réveil» ? Rien de faux, certes, mais une mise à plat au risque d'en devenir banal. Je reste déçu par la pauvreté de la langue. Les Béatitudes sont étriquées : «Joie de ceux qui...» alors qu'elles sont dans le texte grec ouverture et appels du désir ! Le tout manque sérieusement de souffle. Veut-on absolument chercher le changement, ou les mots font-ils peur ? Les «aussitôt» dont Marc assomme son lecteur dès le premier chapitre ont disparu : par souci de ne pas fatiguer le lecteur par leur répétition, le littérateur nouveau n'a pas vu que cette précipitation est la marque théologique de l'évangéliste. Quant à la volonté délibérée des traducteurs de conjuguer tous les verbes au présent, cela affaiblit considérablement l'intensité narrative : les 3 paraboles du chapitre 15 de Luc, par exemple, sont bien pâles, et le récit des disciples d'Emmaüs, de programmatif dans le grec, devient anecdotique dans sa traduction française. Et que dire de l'évangile de Jean ? Un texte sans grandeur !

Pour mon usage personnel, j'ai souri à certaines trouvailles, dont je remercie les auteurs et qui pourront m'être utiles. «Allez Louez Yah» !

Jean-Bernard Livio

A l'occasion du 20^e anniversaire
du Séminaire diocésain de LGF

Demain, quels prêtres ? Pour quelle société ?

Conférence de **Jean-Marie Lustiger**,
archevêque de Paris

Samedi 3 novembre 2001 à 20h
Aula Magna, Université Fribourg.

Ethique

LEMBRYON CITOYEN

par Christine Boutin

Le Sarment, Paris 2001, 320 p.

Vous connaissez l'opinion du pape sur les expérimentations avec des embryons, le diagnostic préimplantatoire et la fécondation médicalement assistée ? Non ? Lisez le livre de Christine Boutin et vous en êtes informé ! Le contenu du livre, les jugements qui y sont exprimés sont effectivement très proches de la position du Magistère de l'Église catholique. Mais justement cette position dérange aujourd'hui, reste une écharde dans la chair de tous ceux qui saluent le progrès scientifique sans point d'interrogation, sans le moindre scepticisme. Christine Boutin se pose la question du statut de l'embryon – question hautement philosophique et à la base de tout discours autour de la mise à disposition de l'embryon – et répond par la notion de l'embryon citoyen. «J'affirme que rien, absolument rien, ne justifie qu'on porte atteinte à la vie comme à la dignité du plus petit embryon humain.» Mais la voix critique de Christine Boutin, dénonçant la pratique de la sélection et de l'eugénisme nouveau, reste muette dans son livre lorsqu'il s'agit d'appliquer son principe d'une protection absolue de l'embryon dans le domaine de l'interruption de grossesse. Pourquoi ? Pour ne pas ef-

frayer tous ceux ou celles qui restent critiques face au progrès sans vouloir limiter les droits des femmes ? De toute façon la radicalité de position de Christine Boutin interpelle et fait réfléchir sans qu'il faille nécessairement partager tous ses avis.

Le livre – qui vaut la peine d'être lu – se termine avec une très intéressante chronologie des différentes étapes et événements marquants dans le domaine de la médecine de procréation et la recherche sur les embryons.

Andrea Arz de Falco

LES PASSIONS DE L'AGIR JUSTE**Fondements, figures, épreuves**

par Denis Mueller

Editions de l'Université, Fribourg 2000, 214 p.

Alors que l'éthique est un champ de recherche en plein développement, un retour critique aux fondements s'avère nécessaire. Le débat entre diverses figures de la pensée contemporaine est sans cesse à reprendre. Mais la confrontation aux souffrances humaines finit par être le lieu de l'épreuve : l'éthique peut-elle «humaniser les changements en cours», en particulier quand le développement technologique modifie nos relations à la vie et à la mort ?

Denis Mueller, en professeur d'éthique théologique protestante, propose dans cet ouvrage un parcours nourri d'éru-

dition et de compassion à travers les questions les plus brûlantes de la recherche éthique contemporaine. Son invitation, à travers divers articles parus depuis 1993 et plusieurs inédits, nécessite un savoir philosophique étendu. Elle est toutefois stimulante, en particulier pour le chrétien appelé à s'interroger sur l'apport spécifique de sa foi.

Pour l'auteur, dialoguant avec ses collègues, la théologie est «un instrument de transformation radicale du questionnement humain». Mais elle doit sans cesse s'interroger sur la pertinence de son discours, «principalement en éthique, domaine où la sécularisation se fait particulièrement sentir.»

Jean-Claude Huot

Education – jeunes

JEUNES SANS RIVAGES**Héritiers ou novateurs**

par Henri Madelin

Desclée de Brouwer, Paris 2001, 122 p.

Un opuscule traitant des jeunes sans mièvrerie, mais avec un sérieux notoire, voilà le travail d'Henri Madelin. En douze chapitres agréablement proportionnés, l'auteur visite les différents aspects de la jeunesse française : sociologique, religieux, éthique, économique, tous les domaines de la vie des jeunes sont passés en revue avec intelligence, et l'expérience d'aumônier et

de directeur de scolasticat du Père Madelin pointe sa nuance de temps à autre.

Quelques phrases bien tassées, des remarques parfois un tantinet vieillottes, une bibliographie trop maigre à mon goût, donnent cependant à l'ouvrage une impression à la fois de condensé sérieux et de survol globalisant. Il regarde les jeunes plus qu'il ne leur donne la parole. L'ouvrage semble s'adresser presque plus aux aînés qu'aux jeunes eux-mêmes, afin d'expliquer à ceux-là les particularités de ceux-ci !

Le réalisme des situations décrites ancre le livre dans le concret ; certains passages, dont la conclusion, dessinent Henri Madelin comme un grand prosateur ; son écriture parfois un peu emphatique révèle peut-être «l'insaisissable légèreté des jeunes»...

Thierry Schelling

GRANDIR AVEC SES ENFANTS

Comment vivre l'aventure parentale

par Nicole Prieur

Syros, Paris 2001, 214 p.

Le titre est éloquent : nous n'éduquons pas nos enfants, nous nous co-éduquons ensemble ; nous ne transmettons pas un savoir à qui aurait tout à apprendre, nous sommes embarqués ensemble dans une aventure par définition inconnue, nous nous transformons mutuellement. Inquiétudes des parents, rup-

tures et blessures de la vie, paradoxes, doutes, échecs, les constats de départ sont implacables, mais qui pourraient les contester ? Nicole Prieur nous dit alors que le pire serait d'avoir peur de nos peurs. Elle nous suggère non pas une méthode, encore moins des réponses, mais plutôt d'acquérir un regard neuf sur notre propre enfance et jeunesse et de voir comment la relation à notre conjoint, à nos enfants, en reste profondément marquée. A bien des égards nous ne pourrions grandir avec nos enfants (et eux avec nous) que si nous acceptons de continuer à grandir avec et face à nos parents, à travers les mises à distance sans rompre les liens, à travers ce qui apparaîtra comme des trahisons, en osant se différencier d'eux tout en les acceptant tels qu'ils sont. Comme pour un sport d'endurance, l'auteure nous invite à savoir bien respirer, et surtout à développer notre souplesse mentale et psychique : elle nous propose des exercices pratiques, et il est possible de dialoguer à ce propos sur un site internet. On se sent alors l'envie de reprendre la route. J'ai ressenti un grand souffle dans ce livre. On ressort de sa lecture avec plus de courage, d'espoir dans la vie. Au-delà de son expérience de mère et de thérapeute familiale, tout cela ne viendrait-il pas aussi des racines bibliques de l'auteure ?

Jean-Jacques Raviglione

Eglise

ANTHROPOS LAÏKOS Mélanges Alexandre Faivre

A l'occasion de ses 30 ans
d'enseignement

Edités par Marie-Anne

Vannier, Otto Wermelinger et

Gregor Wust

Editions Universitaires,

Fribourg 2000, 368 p.

On connaissait les travaux d'Alexandre Faivre consacrés à la naissance et à l'histoire du laïcat dans l'Eglise chrétienne : des livres aussi passionnants que savants. A l'occasion de ses 30 ans d'enseignement et de recherche à l'Université de Strasbourg, ses amis lui ont offert ce recueil de *Mélanges* au titre évocateur. Des patrologues, des historiens et des théologiens y ont composé un véritable bouquet d'articles qui abordent parfois avec originalité toute une série de questions qui vont des origines du christianisme (sa diffusion et son organisation) jusqu'à Jean XXIII. La seule lecture de la table des matières vous persuade que c'est bien un *mélange* qui vous est proposé et que la recherche d'un fil conducteur qui permette d'organiser l'effervescence des contributions est un véritable défi, malgré ce qu'en dit la préface. Reste que ceux qui travailleront désormais sur les origines du christianisme trouveront dans cette carrière des éléments disparates qui leur rendront de bons services.

Pierre Emonet

VA AU LARGE

par Claude Dagens

Parole et Silence, Paris 2001, 142 p.

En choisissant comme titre «Va au large», le premier appel de Jésus à Simon Pierre, l'évêque français Mgr Dagens témoigne dans ces lignes combien l'expérience de la foi en Jésus est promise à de beaux jours. Celui qui a coordonné la réflexion des évêques de France, (*Proposer la foi dans la société actuelle*), ne croit pas béatement à l'avenir du christianisme comme on croit au retour de la croissance ! Il s'en explique dans ce livre dans un langage simple et vigoureux. Analyse des défis à relever, enjeux sociaux et spirituels de l'évangélisation, le combat de la foi, la responsabilité politique de l'Eglise, autant de thèmes abordés par Claude Dagens avec pertinence. Un livre qui invite à saisir la chance de l'annonce de l'Évangile dans des conditions nouvelles.

François Le Roux

**UNE EGLISE CONDAMNÉE
A RENAÎTRE**

par André Gouzes

*entretiens avec Philippe Baud
Saint Augustin, St-Maurice
2001, 186 p.*

Plusieurs voix se sont élevées pour dire leurs inquiétudes sur les courants qui s'affrontent à l'intérieur des Eglises et les impasses institutionnelles. Dans ce livre d'entretiens,

Philippe Baud sait faire ressortir la liberté de ton, d'esprit et de cœur d'André Gouzes, célèbre animateur de l'abbaye de Sylvanès. Face aux analystes pessimistes, ce dominicain, musicien et artiste, regarde avec espérance les bouleversements actuels. Sans éluder des thèmes d'actualité comme la place de la femme en Eglise, la fin du cléricisme et l'épuisement des prêtres, la catholicité à retrouver, André Gouzes redit sa passion de construire une Eglise accueillante, nourrie par la Parole de Dieu. Celui qui a joué un rôle déterminant dans le renouveau du chant liturgique invite à redonner corps et âme aux communautés qui font l'Eglise. D'une écriture simple, concrète et vivante, ce témoignage vigoureux est un appel à s'engager dans l'avenir avec confiance.

François Le Roux

Littérature

**LES POULAINS DU
ROYAUME**par Jacques Bouineau et
Didier Colus*Cerf, Paris 2001, 430 p.*

«La conquête de la Ville sainte n'a rien changé aux comportements des uns et des autres. Duperies, mensonges, trahisons, double jeu. Les prétextes sont nobles et religieux, mais les arrière-pensées grouillent comme une vermine», constate avec tristesse Foulques, cheva-

lier du comte Raymond de Toulouse. Nous sommes en septembre 1099, dans la ville de Laodicée, en Terre Sainte. La première croisade a atteint son but, le tombeau du Christ est délivré, mais «je n'ai pas rencontré Dieu». Foin de l'idéal, «dès le lendemain de la victoire, nos princes ont laissé éclater leurs ambitions et les conflits qui couvaient depuis si longtemps». Une question est sur toutes les lèvres : qui sera le maître des Lieux saints ? L'atmosphère est à la suspicion et au désespoir, entre défense des acquis et rêves de pouvoir. Aux questions aussi, qui n'épargnent pas les chevaliers Foulques et Renaud, leurs épouses Morphie et Anne, le comte de Toulouse et sa femme Elvire. Les Sarrasins et la disette menacent, les aventures se succèdent d'Antioche à Jérusalem, du Mont Tabor à Constantinople : vengeance, infidélité, complot, prison, trahison. A la nostalgie de la Provence s'ajoute le choc culturel avec l'Orient : difficile, décidément, de marier les deux univers !

Une question traverse tout l'ouvrage : et si Dieu «avait voulu que nous soyons, vous et moi, des instruments de guerre pour que règne Sa paix ?» La réponse, c'est sans doute la fidélité et l'amitié, qui demeurent des valeurs sûres, même mises à l'épreuve, et qu'incarment Foulques et Renaud. C'est à les regarder être que Morphie a appris que «l'on peut aimer sans chercher à détruire». Voilà sans doute la plus grande leçon de ce roman, qui fait

suite aux *Chemins de Jérusalem*. Le style est alerte, le récit mêle avec bonheur personnages réels et personnages de fiction : un vrai régal !

Geneviève Cornet

FLEURS D'OMBRE

par Alberto Nessi
traduit de l'italien par
Christian Viredaz
La Dogana, Chêne-Bourg
2001, 128 p.

Alberto Nessi, écrivain tessinois, fort bien traduit en français, est un observateur-né, une oreille attentive qui ne se lasse pas de regarder. Il semble que rien ne lui échappe, que son attention à l'autre est presque totale. Dans les 21 morceaux de vie qui constituent *Fleurs d'ombre*, il nous le prouve par la qualité du détail et il parvient à nous faire «voir les choses»... comme l'une de ses héroïnes, l'aveugle du Sonnenberg, qui voit ce que les autres ne voient pas. Il a pour tous les personnages qu'il fait revivre une immense tendresse, une tendresse qui nous prend parfois à la gorge, fait jaillir l'émotion et nous habille de fragilité. Il y a dans ces récits une sorte d'attente : «Les étoiles du lac posent des questions difficiles. Mais la neige viendra et nous donnera sa réponse». Il y a aussi beaucoup d'humour et de poésie. Un fort beau livre à déguster lentement, en rêvant, près d'une table de pierre, à l'ombre d'une treille.

Marie-Luce Dayer

LE SOURIRE DE LISA
Une enquête de Marie Machiavelli

par Anne Cunéo
Bernard Campiche, Orbe
2001, 272 p.

L'auteure, impressionnée depuis longtemps par le «hasard objectif» nommé aussi «synchronicité», découvre un jour, dans un petit hôtel vieillot, des coupures de journaux vieux de septante ans qui relatent un événement peu banal, celui d'un procès, au cours duquel un enfant de dix ans avait été accusé de meurtre, puis innocenté vingt ans plus tard. Cette anecdote frappe violemment l'auteure qui, victime peu après d'un accident, va profiter de son repos forcé pour confier ce cas à son enquêteuse Marie Machiavelli.

L'enquête va être, comme on s'en doute, fort bien menée et ne nous laissera en repos qu'une fois le vrai coupable démasqué.

Marie-Luce Dayer

LES MEURTRES AU POISSON

par Suzanne Visser
Noir sur Blanc, Montricher
2001, 304 p.

Européenne, artiste plasticienne spécialisée en calligraphie et ayant vécu dix ans au Japon, l'auteure nous offre un roman policier surprenant et nous plonge dans un monde où les différences culturelles servent de toile de fond à une série de meurtres spectaculaires. Des enquêteurs inter-

nationaux mandatés pour mener l'enquête sont confrontés à une ville gigantesque où tout leur semble étrange et où la sensibilité de chacun est rudement éprouvée. Les différences entre culture occidentale et culture japonaise sont mises en évidence et ne font que souligner le fossé qui sépare étrangers et autochtones. Un rythme qui ne s'essouffle pas, une tension soutenue, des descriptions captivantes de la vie quotidienne au Japon, un humour assez glacial sont les ingrédients de cet intrigant thriller.

Marie-Luce Dayer

ACTION DE L'AVENT
CARITAS BABY HOSPITAL

Pour suspendre
sur votre sapin de Noël
ou décorer votre table
de fête, pour offrir ou
pour déguster,

des cœurs
en chocolat

Prix : Frs 1.- pièce,
par carton de 45.

*Renseignements et
commandes
(d'ici fin novembre) :*
Yvonne Jeannerat
Bethléem Secours aux enfants
CP 1774, 1227 Carouge
CCP 12-2064-5
☎ 022/827 46 86.

Alfeyev Hilarion : Le mystère de la foi. Introduction à la théologie dogmatique orthodoxe. *Cerf, Paris 2001, 270 p.*

Ansaldi Jean : Le combat de la prière. De l'infantilisme à l'esprit d'enfance. *Moulin, Poitiers-le-Grand 2001, 92 p.*

Auberjonois Fernand : Les sentiers de ma guerre. *Metro-polis, Genève 2001, 190 p.*

Biolaz Jean-Daniel : Jusqu'à la moelle. Petite chronique aigüe d'une réalité peu ordinaire. *En Bas, Lausanne 2001, 120 p.*

Brun Christian : Le pouvoir psychique des aliments. Accroître son potentiel mental et intellectuel. *Jouvence, Bernex 2001, 160 p.*

Cathelineau Philippe de : La montée à Jérusalem. David et Bethsabée. Roman. *Le Sarmant, Paris 2001, 530 p.*

Debt beyond contract. La dette au-delà du contrat. Ouvrage collectif [35805]. *Observatoire de la finance, Genève 2001, 114 p.*

Delval Christian : Le château du Val de Croz. Roman. *Mon Village, Vulliens 2001, 228 p.*

Demont Marcel : Maxime, gardien de cabane. *A la Carte, Sierre 2001, 152 p.*

Dictionnaire œcuménique de missiologie. Cent mots pour la mission. Ouvrage collectif [35427]. *Cerf, Paris 2001, 394 p.*

Familiarité avec les Dieux. Transe et possession (Afrique noire, Madagascar, La Réunion). Ouvrage collectif [35733]. *Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand 2001, 352 p.*

Frederic Frie Jacqueline : Seuils. Poèmes. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 176 p.*

Geffré Claude : Croire et interpréter. Le tournant herméneutique de la théologie. *Cerf, Paris 2001, 174 p.*

Girod Raymond : Couleurs d'aventure africaine. Une vie missionnaire. *A la Carte, Sierre 2001, 130 p.*

Grün Anselm : Conquérir sa liberté intérieure. *Atelier, Paris 2000, 144 p.*

Knoch Wendelin : Dieu à la recherche de l'homme. *St-Paul, Luxembourg 1999, 302 p.*

Leidi Fabio : Le signe de Jonas. Etude phénoménologique sur le signe sacramentel. *Universitaires, Fribourg 2000, 518 p.*

Lugon Bernard : Atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours. *Rocher, Monaco 2001, 274 p.*

Massignon Daniel : Le voyage en Mésopotamie et la conversion de Louis Massignon en 1908. *Cerf, Paris 2001, 92 p.*

Meschonnic Henri : Gloires. Traduction des psaumes. *Desclée de Brouwer, Paris 2001, 560 p.*

Minvielle Bernard : L'apostolat des laïcs à la veille du Concile (1949-1959). Histoire des congrès mondiaux de 1951 et 1957. *Universitaires, Fribourg 2001, 200 p.*

Parmentier Isabelle, Bezançon Jean-Noël : Jésus prend la porte. *Cerf, Paris 2001, 128 p.*

Philippe Isabelle : Guide médical des espaces sauvages. Manuel de médecine pratique pour le sport et le voyage. *Olizane, Genève 2001, 320 p.*

Robin Nicolas : Clones, avez-vous donc une âme ? Essai sur le clonage humain. *L'Harmattan, Paris 2001, 152 p.*

Roduit Joseph : Chrétiens jusqu'au bout des doigts. Guide pratique pour la prière et la vie chrétienne. *Saint-Augustin, St-Maurice 2001, 76 p.*

Romainmôtier. Histoire de l'abbaye. Ouvrage collectif [35803]. *Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne 2001, 314 p.*

Scaramelli Giovanni Battista, Marxer Fridolin : Wegbegleitung in der mystischen Erfahrung. *Echter, Würzburg 2001, 124 p.*

Selawry Alla : Jean de Cronstadt, médiateur entre Dieu et les hommes. *Sel de la terre, Pully 2001, 310 p.*

Vanloo Robert : L'utopie Rose-Croix du XVII^e siècle à nos jours. *Dervy, Paris 2001, 432 p.*

Honneur aux Morts

Celui pour qui le soleil ne brille plus
Il n'a plus besoin d'amour.
Combien de chagrin pleure pour lui,
Il n'a pas besoin de le savoir.

Hommes, laissez les morts tranquilles
A vous appartient la vie
Chacun a bien assez à faire
A lever le bras et le regard.

Laissez les morts, ils sont libres
Dans le sable humide.
Vous, sortez de l'esclavage,
De la misère et de la honte.

Un combat vaudrait-il des lauriers,
Epargnez à la mort ces cadeaux !
Mais reprenez l'épée du mort
Et menez son combat jusqu'à la fin.

Voulez-vous faire quelque chose de bien
Pour ceux que la mort a rencontrés.
Hommes, laissez les morts tranquilles
Et accomplissez leur espoir.

Erich Mühsam

Hommage à l'Abbé Cornélius Koch

JAB 1950 Sion 1

envois non distribuables
à retourner à
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge

L'ingénierie sociale

Coordination des programmes
Accompagnement psychosocial
Réadaptation professionnelle
Résidence du Plateau
Appartements de suivi
Centre de jour «Créations»
Centre de rencontre «Katimavik»
Trajets Loisirs Tourisme

Les entreprises sociales

Trajets Jardins
Maraîchage - Paysagisme - Pépinières d'eau
Trajets Concept
Création graphique - Photocomposition
Trajets Bureau Services
Trajets Imprimerie
Offset - Service photocopies - Reliure
Restaurant «Croque Note»
Restaurant «La Plaine Lune»
Trajets Maintenance
Travaux de dépannage - Nettoyage - Entretien

RUE DES BATTOIRS 4
CASE POSTALE 255
1211 GENÈVE 4
TÉL. 022 320 60 48
FAX 022 320 68 38
EMAIL info@trajets.org
CCP 17-633530-9



Association
pour
l'intégration
sociale

Chaque secteur
et entreprise
est une des pièces
du puzzle de Trajets,
une association
qui s'est donnée
pour mission,
depuis plus de 22 ans
à Genève,
d'offrir à des personnes
en difficulté psychique
ou psychiatrique,
des outils d'intégration
sociale et professionnelle.